Communauté de Communes de Haute Tarentaise

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

HAUTE TARENTAISE
Communauté de Communes

Responsable Légal : Yannick AMET, Président CCHT • Responsable de la publication : Direction générale des services CCHT • Conception : Céline CLÈRE, Responsable Communication CCHT • Impression : Imprimerie L'EDELWEISS • Édition : Septembre 2022 • Crédits photos : les agents de la CCHT, Andy Parant, Mick Allouis, Raphaël Blacher, Philippe Royer, La Rosière Tourisme, Handisport Val d'Isère, Freepik, Pexels

SOMMAIRE

Présentation générale

4 • **Édito**
5 • **Chiffres clés**
6 • **Gouvernance**
9 • **Compétences de la CCHT**
12 • **Communication**
13 • **Moyens financiers**
14 • **Moyens humains**

Les actions réalisées

16 • **Enfance-Jeunesse**
Relais Petite Enfance
Service Enfance-Jeunesse
24 • **Solidarités**
Service Étoile
Maison France Services
30 • **Accessibilité du territoire**
Service Accessibilité et Handicap
Mobilité
33 • **Tourisme et économie**
38 • **Culture**
40 • **Transports scolaires**
41 • **GEMAPI**
43 • **Gestion des déchets**
Service Environnement
Service Réduction et Tri des déchets

Rapport financier

52 • **Budgets**
55 • **Liste des marchés 2021**

ÉDITO

Le mot du Président

Résilience

Ce mot, souvent utilisé en 2021, résume à lui seul ce que la montagne a vécu. Malgré une saison blanche en 2020/2021 liée à la crise sanitaire notre territoire est allé de l'avant, avec optimisme et courage.

Nous pouvons nous réjouir que durant cette période, l'état a aidé les professionnels de la montagne, les opérateurs de domaines skiables, les commerçants, les moniteurs de ski et guides, et plus généralement l'ensemble de la filière.

Pour mémoire, le Chiffre d'Affaires des remontées mécaniques généré sur nos 5 stations avoisine les 200 M€ ce qui génère plus de 1 Md € de recettes toutes activités confondues.

La volonté des élus du territoire est de rééquilibrer la répartition de notre activité sur l'année, malgré tout, le ski pèse plus de 90% de notre CA, il faudra changer les mentalités et appréhender les « ailes » de saison de façon différente.

Nous avons créé la marque « Haute Tarentaise Vanoise » pour plus de visibilité.

Vous découvrirez dans ce rapport d'activité le détail de nos actions, parmi les faits marquants de l'année, je souhaite citer :

- La création de la maison France Services qui a accueilli en 6 mois d'ouverture près de 1 500 personnes
- Extension de la piste cyclable
- Mise en place du covoiturage avec Mov'ici
- Mise en place du transport social à la demande et du portage de repas sur l'ensemble du territoire pour les plus anciens
- Création d'une commission accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- Mise en avant du patrimoine et création de spectacles…

Les sujets majeurs, tels que la décarbonation de notre vallée et le logement sont au cœur de nos préoccupations.

Fin 2021, l'activité dans nos stations a été relancée, pour le plus grand plaisir de nous tous.

Je souhaite remercier l'ensemble des collègues élus, vice-présidents et conseillers spéciaux, les agents de la Communauté de Communes et des 8 communes qui composent notre collectivité.
Ils font preuve d'un engagement sans faille au service de notre territoire.

Sincèrement,

M. Yannick AMET
Président

CHIFFRES CLÉS

16 382
habitants

57 000
hectares

8
communes

5
stations de ski

18 M€
budget de fonctionnement

3,7 M€
budget d'investissement

3
grands cols routiers

15 km
piste cyclable

4
déchèteries

+138 000
lits touristiques

115 km
cours d'eau surveillés

490
inscrits École de Musique

Mandat 2020-2026 : représentativité des élus et composition du Conseil Communautaire

Conformément aux principes énoncés dans l'article L. 5211-6-1 du CGCT, un accord local a été défini entre les communes membres de la Communauté de Communes. Il fixe à 27 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes, répartis comme suit :

Membres de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise	Populations municipales (ordre décroissant du nombre d'habitants)	Nombre de conseillers communautaires titulaires selon accord local
Bourg Saint Maurice-Les Arcs	7 702	10
Séez	2 429	4
Tignes	2 241	4
Val d'Isère	1 582	3
Sainte Foy Tarentaise	783	2
Montvalezan-La Rosière	694	2
Les Chapelles	570	1
Villaroger	381	1
Total	**16 382**	**27**

Total des sièges : 27

Le nombre et la répartition des sièges du Conseil Communautaire ont été fixés par arrêté du Préfet en octobre 2019.

27 élus intercommunaux de 2020 à 2026

HAUTE TARENTAISE
Communauté de Communes

Composition du bureau : 27 conseillers communautaires et 2 suppléants

PRÉSIDENT

Yannick AMET

VICE-PRÉSIDENTS

Jean-Claude FRAISSARD

1er Vice-Président

Commission n°1 : Eau-Assainissement, Déchets-Tri, GEMAPI

Laurent CHELLE

Commission n°2 : Transport, Mobilité, Habitat

Véronique PESENTI-GROS

Commission n°3 : Finances

Serge REVIAL

Commission n°4 : Dév. économique et rural, Aménagement du territoire, Digital et TNT, Abattoir, Chambre funéraire

Paul PELLECUER

Commission n° 5 : Petite enfance, RAM, Solidarité aux personnes âgées et handicapées, Maison France Services

Alain EMPRIN

Commission n° 6 : Culture et Patrimoine

Laurence REGNIER

Commission n°7 : Enfance, Jeunesse, Sport

Mathieu LECLERCQ

Commission n°8 : Transition énergétique et écologique, Agriculture et Biodiversité

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Gérard VERNAY

Commissions n°1 et n°3

Guillaume DESRUES

Commissions n°1 et n°2

Thierry GAIDE

Commissions n°1 et n°2

Patrick MARTIN

Commissions n°2 et n°4

Capucine FAVRE

Frédéric BATAILLE

Commissions n°2 et n°4

Nicolas MORIN

Commissions n°3 et n°6

Morgan LE LANN

Commission n°4

Daniel EUSTACHE

Commission n°4

Franck MALESCOUR

Commission n°4

Cécile MULOT

Commissions n°5 et n°6

Françoise BESNARD

Commissions n°5 et n°7

Cécile UTILLE-GRAND

Commissions n°5 et n°7

Conseillère déléguée

Gérard MATTIS

Commission n°5

Lionel ARPIN

Joëlle CAMPERS

Éric JACQUEMOUD

Commission n°1

Laurence FONTAINE

Commission n°3

Jean-Claude BERGER-SABBATEL

(suppléant, commune des Chapelles)

Commission n°1

Alexis VIVET-GROS

(suppléant, commune de Villaroger)

Commission n°1

Bourg Saint Maurice/Les Arcs - Les Chapelles - Montvalezan/La Rosière - Sainte Foy Tarentaise - Séez - Tignes - Val d'Isère - Villaroger

Le Conseil Communautaire

Il arrête les décisions dans le cadre de la politique communautaire qu'il a défini. Public, il se réunit tous les deux mois environ. Composé de 27 sièges, toutes les communes du territoire sont représentées.

Le Bureau Exécutif

Composé des Maires, de la Conseillère Déléguée et des Vice-Présidents, il coordonne les réflexions et fixe les orientations.

Les commissions obligatoires et facultatives

Elles ont vocation à proposer, à débattre et à travailler sur les projets. Animées par un ou une Vice-Président(e) assisté de techniciens, elles sont constituées d'une dizaine d'élus et parfois d'invités (personnes qualifiées et expertes dans une thématique).

Commissions thématiques de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise 2020-2026	
Commission n°1	Eau - Assainissement - Déchets - Tri - GEMAPI
Commission n°2	Transport - Mobilité - Habitat
Commission n°3	Finances
Commission n°4	Développement économique et rural - Aménagement du territoire - Digital et TNT - Abattoir - Chambre funéraire
Commission n°5	Petite enfance - Relais des Assistant.e.s Maternel.le.s - Solidarités aux personnes âgées et handicapées - Maison France Services
Commission n°6	Culture et Patrimoine
Commission n°7	Enfance - Jeunesse - Sport
Commission n°8	Transition Écologique et Énergétique - Agriculture et Biodiversité

Le projet de territoire

En 2021, les élus approfondissent les questions autour du projet de territoire et participent à des ateliers dirigés par le Cabinet Stratorial. L'objectif étant d'établir un diagnostic au plus près des besoins dans une vision à long terme.

4 thématiques de travail sont abordées :

- Développement économique et touristique, développement rural, l'agriculture, le pastoralisme, la transition écologique et la biodiversité
- Vivre sur le territoire : cadre de vie ; l'habitat, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la culture et le patrimoine, les personnes âgées et personnes en situation de handicap, les services au public, la promotion des sports.

Compétences à venir :
- Eau et assainissement
- Transport et mobilité sur le territoire

> **Mercredi 31 mars 2021**, une journée d'échanges pour construire ensemble la Haute Tarentaise de demain. Thèmes abordés : mobilité et transport, cadre de vie.

> **Mardi 15 juin 2021**, une seconde journée pour traiter du Tourisme et de l'Économie.

COMPÉTENCES de la CCHT

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise exerce les compétences transférées.

Les communes ont le choix des compétences qu'elles transfèrent à la Communauté de Communes, il s'agit d'une liberté encadrée dans la mesure où le législateur impose un cadre qui repose sur la notion d'intérêt communautaire des compétences exercées. La compétence doit concerner l'ensemble des huit communes du territoire.

La loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, dite « loi MAPAM » et la loi NOTRe Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République a renforcé les compétences des Communautés de Communes en leur transférant la compétence gestion de la « promotion touristique » et la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Les compétences exercées par la Communauté de Communes de Haute Tarentaise :

Aménagement de l'espace

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est géré par l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise en lien étroit avec les territoires
- Participation à l'aménagement et à la valorisation des trois grands cols routiers du territoire (le Col du Petit Saint-Bernard, le Cormet de Roselend et le Col de l'Iseran)
- Création, entretien et balisage du sentier de randonnée intercommunal
- Aménagement d'une voie cyclable intercommunale.

Actions de développement économique et touristique

L'Économie

- Création, aménagement, entretien des zones d'activités économiques, touristiques, commerciales, tertiaires et artisanales. La politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales concerne : les études et observations des dynamiques commerciales. Les conventions peuvent être conclues avec la Région Auvergne Rhône Alpes ou le Département de la Savoie en matière d'aide aux entreprises du commerce et de l'artisanat.
- L'expression des avis sur les implantations commerciales (CDAC)
- Avis sur les dérogations en matière des ouvertures dominicales des commerces.

La Promotion du tourisme

Fin 2018, après consultation des communes membres, la Communauté de Communes a créé Tourisme Haute-Tarentaise, une régie dotée de l'autonomie financière pour exercer la compétence « Promotion du Tourisme ».

Elle dispose d'un Conseil d'Exploitation. Il se compose du Président de la Communauté de Communes et de 8 membres, 5 socioprofessionnels siègent également au Conseil d'Exploitation.

Monsieur Serge REVIAL est le Président du Conseil d'Exploitation.
Tourisme Haute-Tarentaise exerce trois missions régaliennes :

- Assurer l'accueil des touristes
- Promouvoir le territoire
- Coordonner les interventions des divers partenaires

En 2021, Tourisme Haute-Tarentaise a engagé le rayonnement de la marque de territoire «HAUTE TARENTAISE VANOISE» à travers des actions de communication à portée régionale ciblée pour installer sa notoriété.

HAUTE TARENTAISE VANOISE

La marque de territoire a vocation à se développer dans les années à venir vers des cibles nationales et internationales.

La compétence comprend également la gestion de la bagagerie l'hiver qui devient l'Espace Haute Tarentaise Vanoise l'été.

COMPÉTENCES de la CCHT

Au col du Petit Saint-Bernard, le bureau d'information touristique est ouvert du mois de juin au mois de septembre. Le personnel assure l'information des visiteurs de l'Hospice du Petit Saint-Bernard (près de 15 000 visites/an).

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

La collecte des déchets est assurée en régie directe, par mise à disposition du personnel des services techniques de Tignes et de Val d'Isère et par marché public. Le traitement des déchets des ménages est géré par délégation par Savoie Déchets. Gestion des points d'apports volontaires (4 déchèteries sur le territoire).
Animations, sensibilisation et conseils à la population par le service réduction et tri des déchets.

Gestion de la compétence GEMAPI

Les missions relevant de la compétence GEMAPI sont celles définies aux alinéas 1, 2, 5 et 8 de l'article L 211-7 du Code de l'Environnement :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, ce canal, ce lac ou à ce plan d'eau
- La défense contre les inondations
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Accessibilité du territoire

La CCHT a vocation à améliorer l'accès du territoire à tous avec des actions de sensibilisation auprès des collectivités, du grand public et des actions d'inclusion auprès des personnes concernées.

La politique du logement, du cadre de vie et de la mobilité

La CCHT assure un soutien aux travaux d'amélioration de l'habitat en lien avec le dispositif d'aides de l'Agence Nationale de l'Habitat. Elle contribue en lien avec la Région à l'organisation des transports et des autres formes de mobilités.

Gestion des équipements d'intérêt communautaire

L'École de Musique intercommunale et le Relais Petite Enfance, situés à Bourg Saint Maurice, sont des équipements d'intérêt communautaire.

Action sociale d'intérêt communautaire

> Actions en faveur des personnes âgées et/ou en situation de handicap

- Soutien des actions permettant de favoriser le maintien à domicile
- Gestion de prêts de matériel paramédical
- Organisation de la mobilité des personnes âgées par le transport social d'accompagnement à la demande
- Organisation et animation de la Semaine Bleue
- Extension du service de transport social à la demande
- Organisation administrative du portage des repas

> Soutien individuel aux habitants pour les démarches administratives du quotidien

- Ouverture d'une Maison France Services

> Petite enfance

- Soutien, conseil et accompagnement des assistant.e.s maternel.le.s et des parents employeurs. Organisation de la formation continue des assistant.e.s maternel.le.s.
- Organisation d'animations en itinérance sur le territoire
- Soutien à la parentalité
- Organisation des ateliers de soutien à l'éveil des 0-3 ans

HAUTE TARENTAISE
Communauté de Communes

> Jeunesse, pour les tranches d'âge allant de 3 à 25 ans :

- Soutien et coordination des actions enfance jeunesse sur le territoire
- Accueil de loisirs pour la tranche d'âge 3/11 ans sur le temps extrascolaire
- Gestion en régie de l'accueil de loisirs de l'espace jeunes pour la tranche d'âge 12/17 ans sur le temps périscolaire et extrascolaire sur le temps des vacances
- Organisation de séjours pédagogiques
- Animations en lien avec la promotion des activités numériques.

> Le Point d'Information Jeunesse accompagne les jeunes
- par des actions à destination des jeunes et de leurs familles (prévention, insertion professionnelle, accompagnement éducatif, information, manifestations)
- par un développement de projets à destination des jeunes portés par les jeunes
- par des conseils sur l'orientation et sur les plateformes dédiées aux écoles et à l'enseignement supérieur
- pour préparer un CV, un entretien
- pour découvrir les outils numériques

> Financement des frais de fonctionnement de l'Unité Localisée d'Insertion Sociale (ULIS) pour l'enseignement du 1er degré et du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté.

Transports scolaires

La Communauté de Communes est l'autorité organisatrice de second rang de la compétence Transport par délégation de la Région Auvergne Rhône Alpes.
Chaque année, environ 1 200 élèves utilisent ce service.

Autres services sur le territoire

- Aire d'accueil des gens du voyage, située à Bourg Saint Maurice
- Gestion de l'abattoir et de la chambre funéraire
- Maintenance des relais de télévision
- Organisation et financement des consultances architecturales en lien avec le CAUE de la Savoie.

COMMUNICATION

Le service communication est en charge de la **communication institutionnelle** de la collectivité. Il s'adresse aux habitants et veille à diffuser toutes informations pratiques et utiles du territoire. Cette année, les missions du service se sont élargies avec **l'intensification de la promotion touristique** de la destination pour développer la marque de territoire.
Céline Clère a intégré la CCHT en tant que responsable du service communication, en janvier 2021.

Édition

Le service Communication crée des documents dans le respect de la charte graphique, selon les besoins des différents services : affiches, flyers, plaquettes, dépliants, programmes, signalétique, calendrier annuel, cartes de visite...
Un rapport d'activité est approuvé chaque année en Conseil Communautaire et diffusé aux élus municipaux. Il est envoyé aux mairies et mis à disposition à l'accueil de la CCHT. Il est également consultable sur le site www.hautetarentaise.fr

Relations Presse

De nombreux **communiqués de presse** sont rédigés et diffusés à la presse locale, aux radios, aux mairies et aux Offices de Tourisme. Ils permettent d'annoncer un événement, d'en faire son bilan ou encore d'informer les habitants sur les services proposés et leurs évolutions. Aussi, après chaque Conseil Communautaire, un communiqué est envoyé. Le service communication centralise les demandes de la presse, répond aux questions des journalistes et organise des rencontres presse.

Supports web / numérique

Le site internet **www.hautetarentaise.fr** est régulièrement alimenté par la publication de contenus en rapport avec les actualités ou événements du territoire. De nouvelles pages sont créées au fil de l'évolution des compétences de la CCHT et des actions ou services mis en place. Le site est bien référencé sur les moteurs de recherche.

Page Facebook Haute Tarentaise, Communauté de Communes :

Les chiffres : 425 publications en 2021 et 1852 abonnés dont on observe une constante augmentation. Une veille est effectuée et des informations en provenance des mairies et des Offices de Tourisme de Haute Tarentaise sont régulièrement relayées.

Écrans digitaux

Des écrans placés dans le hall de l'École de Musique – Relais Petite Enfance, au sein du Loc@l des Jeunes, et du Service Étoile - France Services, sont gérés à distance depuis le service communication. Ils permettent d'informer les visiteurs de passage dans ces locaux. Diverses affiches y sont diffusées.

Promotion de la destination

- Dossier de presse et voyage presse, été 2021
- Exposition à l'Espace Haute Tarentaise Vanoise
- Plan média et production des encarts publicitaires « Les bons moments à vivre »
- Supports de communication Tour de l'Avenir
- Objets publicitaires

Autres

- Alimentation de la photothèque
- Production ponctuelle de vidéos (France services, promotion touristique de la Haute Tarentaise Vanoise)
- Signalétiques extérieures (panneaux de covoiturage MOV'ICI, enseignes...)
- Suivi de création de logo
- Création de contenus pour les mairies
- Envoi de documents aux nouveaux arrivants

Bon à savoir : les nouvelles technologies (TNT, fibre, zones blanches) sont gérées par les services techniques.

MOYENS FINANCIERS

La fiscalité en 2021

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise dispose d'une fiscalité propre depuis le 1er janvier 2007. Conformément au pacte financier adopté sur le mandat, les taux de fiscalité 2021 sont identiques à ceux de 2020.

Elle perçoit :
Les taxes additionnelles

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour le financement des dépenses liées à la gestion de la compétence des déchets :

- **Zone 1*** **8,46 %**

*zones villages (secteurs de Bourg Saint Maurice à taux réduit, territoire des Chapelles, de Montvalezan sauf La Rosière et restaurants d'altitude, partie du territoire de Sainte Foy Tarentaise excluant la ZAC de Bonconseil, territoire de Séez et de Villaroger).

- **Zone 2**** **10,83 %**

**zones stations (secteurs de Bourg Saint Maurice à taux plein, station de La Rosière, territoire de Tignes, de Val d'Isère et la partie du territoire de Sainte Foy Tarentaise comprenant la ZAC de Bonconseil).

La Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI) : Lors du vote du budget, les élus communautaires se prononcent chaque année sur le montant nécessaire à l'équilibre du budget.

Pour 2021, celui-ci est de **1 600 000 €**

Pour en savoir plus sur le budget 2021 : consultez le rapport financier, page 52.

Les services du siège

En 2021, le service Finances et Marchés Publics a accentué sa recherche de subventions auprès de différents partenaires afin de permettre le développement de nouveaux services tels que l'ouverture d'une Maison France Services, le Transport social à la demande...

Les budgets

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a ses propres moyens d'action et s'administre librement.
De ce fait, chaque année, elle vote son budget comme toutes les collectivités et établissements publics. En 2021, le budget a été voté lors du Conseil Communautaire du 11 avril 2021.
Le budget comprend deux sections : le fonctionnement et l'investissement composées chacune des recettes et des dépenses, le tout est voté en équilibre.

> Le budget principal de fonctionnement sert au financement des services à destination des habitants et aux investissements.

> Le budget annexe Abattoir concerne les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement de l'Abattoir situé à Bourg Saint Maurice.

> Le budget annexe Maison Funéraire concerne les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement de la Maison Funéraire située à Bourg Saint Maurice. La Maison Funéraire est gérée par Délégation de Service Public (DSP).

> Le budget annexe Transports concerne les dépenses et les recettes de fonctionnement liées à la gestion des transports scolaires sur le territoire de la Communauté de Communes. Pour ce budget, il n'y a pas de section d'investissement. La Communauté de Communes est Autorité Organisatrice des transports de niveau 2 (AOT2).

> Le budget annexe Tourisme Haute Tarentaise concerne les dépenses et les recettes relatives à la promotion du tourisme sur le territoire de la Communauté de Communes. Ce budget a été créé le 1er décembre 2018 sous la forme d'une régie à autonomie financière sans personnalité morale. Il est financé par une subvention du budget principal.

MOYENS HUMAINS

au 31 décembre 2021

Direction Générale d
Florence BELTREM
Recrutement en cours d'un(e) Ass

Entretien des locaux
Agent en congé grave maladie

Transports Scolaires
Patricia ALBRIET
Accueil et secrétariat polyvalent
Poste vacant

Finances et Marchés
Isabelle GRATTESOL
Elodie VEILEX

R
S

Direction Services Techniques
Thierry SELLAMI

Techniques et TNT
Xavier SANSOZ

Service réduction et tri des déchets :
Nathalie MORILLE et Elsa DESCAMPS *
Alice JARVIS

Service GEMAPI :
Ophélie DUMAS

Service accessibilité et handicap :
Thaïs PIGEAULT

Service collecte des déchets :
Philippe CUMIN
Frédéric TRELLU
Bruno GAIDET
Sébastien BARRAL
Michel GODIN
Olivier HEYNDERICKX
Michel MAILLET
Jean-Marc QUENAON *
1 saisonnier en été (lavage conteneurs)

Service cours d'eau et sentier
Equipe sentiers en été : 2 saisonniers
Equipe cours d'eau en été : 4 saisonniers

École de Musique de Haute Tarentaise
Richard LOUKIA (TP = temps partagé)
Catherine THIRARD (suivi scolaire) (TP)
Lara GARRIOCK (secrétariat)

Professeurs à l'École de Musique :
Nicolas ANEME
Stéphane MARTIN
Nadia BORNAND *
Maxime CARON
Jeanne COLOMBIER *
Céline FAUVEL
Dimitri FILLASTRE *
Isabelle GIRAUDEAU *
Philippe GRANGEON
Mélanie LE ROUX
Marie-Louise FAVRE *
Marie-Anne SOUFFLARD
Catherine THIRARD (TP)
Joseph SAIA
Alain PAWLOVICK *
(mise à disposition)
Stephen KIRALY

Un temps complet = 20h de face à face pédagogique.

Rela
- RP
Anne
Stéph

es Services
MIEUX
istant(e) de Direction

Tourisme - OTI
Florence BELTREMIEUX
2 Postes vacants

2 agents d'accueil (Hospice) > 1 à 35h / 1 à 32h *
1 agent d'accueil été (Espace Haute Tarentaise) à 13h *
La bagagerie est gérée par convention (EPIC ABT)

Ressources Humaines
téphanie FARCY

Communication
Céline CLÈRE

is Petite Enfance
E
-Laure MAITRE
anie ERIAT *

Service Enfance - Jeunesse / Loc@l des Jeunes
Jérôme KERJEAN
Odile CARTIER (PIJ)
Ophélie BERNARD * (animatrice)
Un agent saisonnier été

Ce service est en relation (mises à disposition et conventions)avec les ALSH de Tignes, Val d'Isère et Bourg Saint Maurice.

Service Étoile / France Services
Seniors / Personnes en situation de handicap
Cathy POUILLE
Lucy GOMEZ-ROSADO *
Stéphanie VIENNE
(Secrétariat et animations)
Sabine SELLINI *
(Transport social)
Eric PUGIN *
(Livreur portage de repas)
Magali BORREL (France Services)
Anaïs COSSARINI (France Services)

Services situés au siège à Séez

Services décentralisés à Bourg Saint Maurice et au Col du Petit Saint-Bernard (Hospice)
L'Ecole de Musique est également présente à Tignes et Val d'Isère.

Agents en congé pour convenances personnelles = 0
Agents en disponibilité = 3
Agents en congé maladie ou parental = 1
*Temps non complet / partiel = 13

Relais Petite Enfance RPE - (ex RAM)

Local du RPE

1er étage, au 16 rue St Michel Bourg St Maurice

Suite à l'ordonnance du 19 mai 2021, **le RAM devient RPE**. Le Relais Petite Enfance a pour rôle d'informer les parents et les assistant.e.s maternel.le.s sur ce mode d'accueil en tenant compte des orientations définies, le cas échéant, par le comité départemental des services aux familles, et d'offrir aux assistant.e.s maternel.le.s un cadre pour échanger sur leur pratique professionnelle ainsi que leurs possibilités d'évolution de carrière. Il peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

Le RPE permet aux assistant.e.s maternel.le.s et aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, d'être accompagnés, écoutés et conseillés. Ils peuvent être accueillis régulièrement, avec les enfants qu'ils gardent, sur des temps d'éveil et de socialisation organisés lors d'ateliers dans les communes (jeux, lecture, éveil corporel...).

Il s'adresse aux représentants légaux, futurs parents ou parents de jeunes enfants (0-6 ans) et permet aux familles d'être informées sur tous les modes d'accueil existant en Haute Tarentaise, d'obtenir des conseils pour devenir parent-employeur et de participer à des conférences sur la Petite Enfance.

L'équipe

- Madame Anne-Laure MAITRE, éducatrice de jeunes enfants, responsable du RPE
- Madame Stéphanie ERIAT, animatrice

L'activité en chiffres

Etat des lieux sur le territoire :

83 **assistant.e.s maternel.le.s agréé.e.s** *(86 en 2020)*

71 **assistant.e.s maternel.le.s en activité** *(76 en 2020)*

2 **MAM ouvertes**
(Maison des Assistant.e.s Maternel.le.s)

- A Tignes : 2 assistant.e.s maternel.le.s accueillant 6 enfants
- A Montvalezan (station de La Rosière) : 2 assistant.e.s maternel.le.s accueillant 6 enfants

Au total, les assistant.e.s maternel.le.s agréé.e.s offrent :

214 **places d'accueil journées**

30 **places d'accueil périscolaire**

5 **multi-accueils** + **1** **micro-crèche privée**
*(répartis sur les 8 communes de Haute Tarentaise, gérés par des associations ou communes)**

142 **places d'accueil maximum** *(sur l'hiver)*.

*****Bon à savoir : seul le RPE relève de la gestion intercommunale.

Fréquentation des temps collectifs

Le RPE propose un planning mensuel aux assistant.e.s maternel.le.s agréé.e.s, pouvant être accueillis à Bourg-Saint-Maurice les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins de 9h à 11h sur inscription. En 2021, la crise sanitaire entraîne une baisse des animations. Le relais a dû les suspendre à plusieurs reprises sur décision hiérarchique (du 23 nov. 2020 au 11 janv. 2021 - du 12 avril au 14 mai 2021 - du 09 oct. au 03 déc. 2021). Des difficultés d'intervention sur toutes les communes de Haute Tarentaise émergent. Il y a peu d'assistant.e.s maternel.le.s agréé.e.s sur certains secteurs et sont peu intéressé.e.s par les temps collectifs organisés par le RPE ; une saisonnalité importante en hiver avec une indisponibilité des familles pour des réunions le soir ou des soirées débat.

	2018	2019	2020	2021
Nombre de temps d'animation	110	191	64	136
Nombre de passage d'ass. mat. aux animations	694	685	218	248
Nombre de passage d'enfants aux animations	1698	1669	509	802

Nombre de temps d'animation
de 2018 à 2021

Nombre de passage d'ass. mat. aux animations
de 2018 à 2021

Nombre de passage d'enfants aux animations
de 2018 à 2021

Sur la commune de Tignes, les temps d'éveil ont principalement lieu l'hiver (décembre à fin avril, mardis et jeudis), car peu d'assistant.e.s maternel.le.s travaillent à l'année.
En raison des consignes sanitaires pendant l'hiver 2021, les animations à Tignes Espace ont été limitées. Et 4 ateliers ont eu lieu en été.

TIGNES	2018	2019	2020	2021
Nombre de temps collectifs	15	21	9	4
Nombre d'assistant.e.s maternel.le.s ayant participé	64	91	41	6
Nombre d'enfants ayant participé	177	230	78	20

ANNÉE 2021	Nombre d'animations	Nombre d'ass. mat.	Nombre d'enfants
Temps collectifs Tignes (1 temps le mardi matin, Espace Tignes)	4	3	11
Temps collectifs salle Eugène (1 fois/mois, salle Lopez à Séez)	1	2	4
Temps collectifs salle Chorus à Bourg St Maurice (1 fois/mois, le vendredi)	0	0	0
Rencontres intergénérationnelles La Roselière, (1 fois/mois)	4	7	16
Éveil Musical (École de Musique, le jeudi matin au RPE)	11	12	28
Médiathèque de BSM	4	1	3
Atelier Danse Brésilienne (avec 1 intervenante)	7	7	21
Atelier Brain Gym (avec 1 intervenante)	2	4	7
Atelier Sérénité alimentaire (avec 1 intervenante)	2	4	8
Atelier Motricité (avec 1 intervenante)	5	8	21

Ateliers Parents/Enfants

Pour les familles du territoire sur inscription.

ANNÉE 2021	Nombre d'animations	Nombre d'enfants
« Éveil sensoriel et culturel »	5	5
« Brain Gym », éducation kinesthésique	1	5
« Danse du monde et éveil corporel »	5	12
« Communication gestuelle accompagnée de la parole »	3	4
« Alimentation des tout-petits »	2	4

Permanences d'accueil du public : 4 demi-journées/sem.

Le RPE reçoit les familles et/ou assistant.e.s maternel.le.s (agréé.e.s ou non) sur RDV, dans le but d'organiser l'emploi du temps de façon plus cohérente et adaptée aux besoins du service.
Les temps de réunion sont alors mieux répartis entre les différents partenaires. Cette organisation permet également d'avoir une certaine souplesse dans les accueils du public : ouverture parfois plus tardive le soir ou entre 12h et 14h afin de recevoir les familles ou des assistant.e.s maternel.le.s qui sont dans l'incapacité de se libérer pendant les horaires classiques.

- Informations délivrées : liste à jour des AM agréé.e.s, leurs disponibilités connues, démarches d'embauche (contrat de travail, calcul de mensualisation de salaire...).
- Aides financières : CAF, MSA, impôts (déductions fiscales), convention collective des AM agréé.e.s, statut professionnel, droits et devoirs de chacun, écoute et médiation en cas de litige simple entre les parties et mise en lien avec les personnes compétentes...

Partenariats renouvelés

- PMI
- LES RAM de Savoie
- La CAF
- Le REAAP73
- La FEPEM, SPAMAF, DREETS...
- INFANS et EPE74
- Les médiathèques
- Les multi-accueils
- Le Foyer Logement de La Roselière
- Association Les Saintéxupériens
- Association La Ruchette
- Service Étoile
- IREPS

Actions phares en 2021

- Cycle parents/enfants : danse du monde avec une artiste brésilienne, ateliers Brain Gym
- Mise en place d'un groupe de paroles pour les AM, encadré par une thérapeute.
- Conférence 14 juin : Sérénité alimentaire
- Conférence 22 juin : Bien communiquer pour instaurer confiance et estime de soi.
- Soirée-débat avec la médiathèque de BSM : La lecture partagée avec les jeunes enfants
- Ateliers Qualité de l'Air Intérieur (IREPS)
- Ateliers recyclage, avec les animatrices environnement de la CCHT
- 2 cycles d'ateliers assistant.e.s maternel.le.s et enfants avec une psychomotricienne (animatrice du Relais de Moûtiers)
- Spectacle « La Loupiote » le 15 septembre en cofinancement avec la médiathèque de Séez
- Partenariat avec La Ruchette lors de la venue du Bibliobus (Montvalezan et Sainte Foy Tarentaise)
- Participation au DUODAY (le 17 novembre), journée de découverte d'un milieu professionnel par une personne en situation de handicap.

Perspectives 2022

- Ouverture du Lieu d'Accueil Enfants-Parents dans les locaux du RPE, les lundis matins
- Plus d'actions et animations sur l'ensemble des communes en lien avec les crèches
- Redynamiser la formation chez les AM
- Partenariat renforcé avec La Ruchette, (jardin partagé, journée de la Petite Enfance, Bibliobus...)
- Soirée table ronde sur le thème des écrans, conférence sur les émotions des jeunes enfants
- Actions en direction des enfants et des familles à besoins spécifiques (handicaps en tout genre)
- Organisation et cofinancement de spectacles jeunes publics avec la micro-crèche Les Chérubins et la médiathèque de Séez.

Service Enfance-Jeunesse

Il participe aux côtés des élus de la commission Éducative à l'élaboration des objectifs généraux de la politique Enfance-Jeunesse sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise dans la limite de sa compétence (extrascolaire 3/11 ans, Jeunesse, RAM). Il a ensuite à sa charge la mise en œuvre opérationnelle de ces objectifs.

Pour centrer et donner du sens à sa mission, le service Enfance-Jeunesse a choisi de :

- Définir des axes prioritaires de développement (mission de coordination) où les acteurs du territoire sont sollicités
- Créer un Loc@l des Jeunes où se concentrent des « services » à destination des 11/25 ans
- Poursuivre la politique de départ en vacances par une offre de séjours adolescents et de mini-séjours dès 4 ans
- Confier la gestion des accueils de loisirs 3/11 ans à des prestataires extérieurs.

La politique Enfance-Jeunesse est soutenue par le Conseil départemental de Savoie et la Caisse d'Allocations Familiales de Savoie, par la signature de contrats d'objectifs et de financement.

Objectifs généraux

- Faire évoluer les orientations de la politique éducative au regard de l'évolution du territoire, de ses équipements, des nouvelles politiques publiques et partenariales
- Associer la communauté éducative au sens large à la mise en œuvre du Projet politique en matière d'enfance et de jeunesse
- Favoriser une continuité éducative « verticale » et une cohérence de l'offre d'accueil et de service notamment entre les équipements Petite Enfance, accueil de loisirs 3/11 ans et le service jeunesse
- Faciliter la mutualisation des moyens et des outils pédagogiques présents sur le territoire et accompagner la professionnalisation des acteurs utilisant ces outils
- Valoriser le territoire, ses ressources, ses particularités et ses richesses
- Elargir et étoffer l'offre de services aux adolescents et aux jeunes adultes en les accompagnant via des structures et des partenaires répondant à leurs attentes

Axes de développement 2019-2022

Les axes de développement, pilotés par quatre groupes de travail distincts, sont suivis par le responsable du service Enfance-Jeunesse dont la mission de coordination -des axes- est financée par la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil départemental.

Les groupes de travail se sont peu réunis en 2021 du fait de la crise sanitaire qui perdure. Le travail s'est davantage porté sur le maintien des actions existantes que sur la création de nouvelles. Mais contrairement à 2020, le Forum des Métiers et le Festival culturel ont vu le jour en 2021.

Le Local des Jeunes

L'animation de la politique Enfance-Jeunesse sur le territoire est prolongée par la mise en place du Loc@l des Jeunes qui regroupe un accueil de loisirs 11/17 ans (Espace Jeunes), un Point Information Jeunesse (PIJ), un k'fé numérique et des outils à destination des 11/25 ans, contribuant ainsi au développement, à la responsabilisation et à l'autonomisation des jeunes. Ouvert au 13 janvier 2020, on peut dire que l'année 2021 a été une année quasi pleine de fonctionnement.

Le Local des Jeunes a été doté d'un compte Instagram en 2020, en lien avec la page Facebook de la CCHT (255 abonnés en août 2021, soit x 1,75 par rapport à septembre 2020).

Environ 2 300 personnes touchées / mois
(140 en 2020)

496 interactions / mois
(69 en 2020)

Point Information Jeunesse

Rappel des objectifs de la labélisation Information Jeunesse :

- Soutenir et accompagner les projets individuels et collectifs des jeunes
- Mettre librement à disposition des jeunes des ressources dans différents domaines : formation, emploi, santé, loisirs…
- Proposer un accompagnement éducatif des domaines de l'information, du numérique et des nouveaux médias

Sur **249 jours d'ouverture** (confinements déduits), le public a été présent 196 jours.

> Soit **3,14 jeunes / jour d'ouverture**

> soit **3,99 jeunes / jour de présence**

En 2021, **la fréquentation du Loc@l des Jeunes a triplé** **x3,25** *(par rapport à 2020)*

61 % ont entre 11 et 14 ans

35 % ont entre 15 et 25 ans

(initialement le public cible du PIJ)

4 % ont plus de 25 ans

(principalement des parents de jeunes)

journées les plus fréquentées :

Mercredi et vendredi

(=> temps libres des jeunes)

58 % viennent pour profiter de l'espace de vie : accueil, liens sociaux, jeux de société, Playstation, renseignements sur l'Espace Jeunes. Les autres thématiques spécifiques à l'Information Jeunesse (42% des demandes) sont sollicitées par les jeunes à partir de la 3ème et leurs parents.

x10 Les actions collectives ont permis de toucher dix fois plus de jeunes (1 879 jeunes) par rapport à 2020 (186 jeunes).

La majorité des jeunes (93 %) a participé à des **actions réalisées dans les locaux de la cité scolaire**.

En effet, malgré 13 actions collectives (ateliers numériques, recherche de stage, CV/LM...) organisées au sein du Loc@l des Jeunes, seulement 7 % des jeunes ont participé.

Loisirs - Espace Jeunes

✔ L'Extrascolaire

Comparatif des effectifs en nombre de jeunes présents sur l'Espace Jeunes pendant les vacances :

Vacances	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Février	108	88	107	92	60	105
Printemps	93	64	101	75	0	0
Été	316	356	413	398	375	438
Automne	81	44	69	97	93	82
Hiver	71	40	40	29	73	62
Cumulés	669	592	730	691	601	687

Pendant les vacances scolaires, l'Espace Jeunes propose des activités diversifiées aux jeunes de 11 à 17 ans. Les activités de loisirs sont prédominantes (laser game, accrobranche...) mais pas uniquement. Des activités culturelles, intergénérationnelles, de bricolage, de prévention sont sollicitées par les jeunes.

10,73 jeunes en moyenne/jour ouvré.

Evolution observée : 8,34 en 2017 > 10,28 en 2018 > 9,6 en 2019 > 9,06 en 2020.

L'isolement créé par la crise sanitaire semble avoir été compensé par une présence accrue des jeunes sur l'extrascolaire, avec une augmentation du nombre d'adhérents et de la fréquentation de l'Espace Jeunes.

✔ Les Mini-Séjours

L'Espace Jeunes a promu l'organisation de mini-séjours afin de valoriser des activités culturelles, et investir les jeunes dans la vie quotidienne. Mais aussi permettre aux jeunes présents l'été (parce que pas ou peu de vacances) de s'évader à faible coût. En raison de la crise sanitaire, uniquement un mini-séjour avec 2 nuitées a été proposé en 2021 :

Mini-Séjours 2021	Places	Demandes	Partants	Jours
Camp de survie	13	13	13	3
Total	13	13	13	3

✔ Le Périscolaire

En 2021, **6 667 journées / jeunes**

Période au cours de la journée	Nombre de jeunes touchés	Nombre de jours ouvrés	Moyenne de passages / jour ouvré
Temps du midi	6408	102	62,82
Temps du soir	259	15	17,27

Le nombre de présents sur le périscolaire du midi et du soir est en baisse. Plusieur facteurs observés : baisse du nombre de jeunes sur le territoire, baisse du nombre d'internes sur la Cité Scolaire, absence de l'animatrice titulaire (congé maternité), période de fermeture liée au COVID.

Véritable partenaire de la Cité Scolaire, les animateurs ont su répondre à la double mission d'accueillir sur des temps concentrés un nombre important de jeunes tout en proposant une programmation d'activités. Les animateurs font partie intégrante du paysage scolaire et sont sollicités sur des projets du collège et du lycée.

ENFANCE-JEUNESSE

✔ Les actions pédagogiques engagées en 2021

Les activités mises en place tendent à répondre aux objectifs de projet éducatif, tant sur l'extrascolaire que sur le périscolaire. Toutefois, l'action éducative a été perturbée par l'absence de l'animatrice permanente (congé maternité).

Favoriser l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des jeunes :

- mise en place d'un mini-séjour
- interrogation des jeunes sur la programmation extra et périscolaire
- sondage des jeunes sur leur bien-être et leur mal-être à travers la crise sanitaire

Réaffirmer la dimension éducative et préventive des temps de loisirs :

- participation des jeunes au dispositif vacances apprenantes
- organisation de jeux par visioconférence pendant la crise sanitaire
- sortie spectacle Vitaa & Slimane
- participation des jeunes à des jeux de sensibilisation à des causes ou de prévention : danger du numérique
- intégration des éducateurs de la sauvegarde à la vie de la structure

S'inscrire dans la complémentarité et dans la continuité des autres temps éducatifs :

- périscolaire installé dans les locaux du collège
- diffusion d'informations sur Instagram

✔ Aide au financement du BAFA

Lancée en mars 2012, l'aide au financement du BAFA/BAFD a concerné **10 jeunes en 2021** :

- 6 BAFA base
- 4 BAFA approfondissement

Ce dispositif est **une vraie rampe à l'accession à un premier « job »** ; il permet également de posséder un réservoir d'animateurs. Un réservoir qui tend à s'assécher du fait de la crise COVID ? Une pénurie de candidat au BAFA du fait de moins de jeunes sur le territoire ? Ou un métier en baisse de vitesse face aux salaires proposés dans d'autres secteurs ?

✔ Carte Jeunes

La 10ème édition a été lancée le 1er sept 2021. La carte 2021-2022 a été vendue à **194 exemplaires** au 11 juin 2022. En 2021, 1247 trajets sur les lignes régulières ont été effectués avec la carte jeunes (1661 en 2020, 1753 en 2019, 1156 en 2018, 1008 en 2017).

✔ Les Séjours Adolescents

L'objectif : favoriser l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des jeunes, tout en découvrant des activités nouvelles dans un environnement dépaysant. Ils connaissent depuis 2017 une demande de plus en plus importante de la part des familles. Ils répondent à un besoin qui commence à être marqué sur le territoire. En raison de la crise sanitaire, aucun séjour n'a été organisé en 2021.

✔ Les Accueils de Loisirs 3-11 ans

Ouverts fin 2014, les centres de loisirs de Tignes (La Nabailla) et de Val d'Isère (Les Aiglons) accueillent tous les enfants du territoire, âgés entre 3 et 11 ans, en demi ou en journée entière. Ces structures ont été rejointes au 1er janvier 2016 par le Club Loisirs (situé à Bourg Saint Maurice). Cette initiative doit permettre aux familles d'avoir accès plus facilement à l'emploi, sans se soucier du mode de garde pour leurs enfants. De plus, la possibilité a été offerte aux enfants fréquentant les accueils de loisirs de Tignes et de Val d'Isère, de rejoindre des écoles de ski, dans l'optique d'une prise en charge totale des enfants par des adultes sur la journée : cette disposition est appelée dispositif passerelle à Tignes.

La Communauté de Communes a fait appel à des opérateurs pour la gestion et l'animation de ces accueils de loisirs en 2020 :

- par marché public adapté remporté par AB Tourisme pour le Club Loisirs (capacité d'accueil maximum 60 places) – a remplacé la commune de Bourg Saint Maurice.

- par convention avec la commune de Tignes pour La Nabailla (capacité d'accueil maximum 40 places)
- par marché public adapté remporté par la SEM Val Tourisme pour Les Aiglons (capacité maximum 40 places).

Depuis 2017, l'accent a été mis par les élus sur l'attribution d'un budget complémentaire pour le développement des mini-séjours pour les 4/11 ans, jusqu'ici organisés uniquement par le Club Loisirs, dans une volonté d'équité sur le territoire. En raison de la pandémie de la COVID-19, les mini-séjours n'ont pu être réalisés en 2021 ; ils ont été remplacés par le dispositif Vacances Apprenantes.

Données chiffrées des Accueils de Loisirs

Tableau de répartition des quotients familiaux

Quotient Familial CAF	2019	2020	2021
1	67	97	97
2	55	46	51
3	46	53	46
4	51	61	64
5	40	42	65
6	224	205	267
Hors CCHT	28	14	17
Total	511	501	607

Tableau de répartition des enfants par commune d'origine

COMMUNES	2019	2020	2021
Tignes	118	97	135
Val d'Isère	61	118	114
Bourg Saint Maurice-Les Arcs	241	180	210
Sainte Foy Tarentaise	15	3	10
Séez	70	76	96
Les Chapelles	9	7	8
Montvalezan-La Rosière	7	5	9
Villaroger	1	1	3
Hors CCHT	28	14	22
Total	534	501	607

607 enfants inscrits
sur une population 3/11 ans de 1480 enfants

Soit **41 %**

✔ Vacances Apprenantes

Les mini-séjours en 2021 ont été annulés. Le budget alloué a été placé sur le dispositif proposé par l'Etat : vacances apprenantes.
Ce dispositif finançait des activités mises en place sur les accueils de loisirs. Ainsi, les quatre accueils du territoire ont bénéficié des prestations suivantes : initiation au VTT, atelier bois, atelier musique, moto trial, animations scientifiques, fauconnerie, poterie, astronomie.

889 journées/enfants ont été réalisées sur l'ensemble des accueils de loisirs pour les 3/15 ans.

BILAN GLOBAL

2021 restera la deuxième année de l'apparition du virus de la COVID-19. Plongé dans la pandémie, le service Enfance-Jeunesse, et toutes ses structures lui étant liées, ont dû s'adapter aux différents protocoles sanitaires. Comme en 2020, il faut souligner la réactivité et le professionnalisme des équipes des accueils de loisirs pour recevoir dans les meilleures conditions les enfants et les jeunes du Territoire. Autre fait marquant en 2021, la hausse des effectifs des accueils de loisirs 3/17 ans qui contraste avec la baisse enregistrée en 2020. Les actions Jeunesse ont également connu un regain mais les chiffres restent en-deçà de 2019.
Le Local des Jeunes qui initialement était prévu pour les 15/25 ans attire davantage les 11/14 ans. Faudra-t 'il réorienter les objectifs de cette structure si ce constat venait à perdurer ?

Enfin, toutes les structures ont connu en 2021 des difficultés de recrutement d'animateurs. La baisse des 15/25 ans conjuguée à la baisse de jeunes s'orientant vers un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) semblent avoir un impact négatif.

Service Étoile

Accueil de proximité, qui conseille, informe et oriente les personnes âgées ou en situation de handicap, leurs familles, ainsi que les professionnels du champ gérontologique.

L'équipe

- une assistante administrative : accueille et renseigne les usagers, assure la gestion du portage repas et du prêt de matériel. Elle organise également les actions de prévention.
- une coordinatrice gérontologique / assistante sociale : accompagne les usagers dans l'accès aux droits, les informe sur les services liés au maintien à domicile. Sur rdv ou se déplace à domicile.
- une accompagnatrice au transport social à la demande : conduit les usagers à leur lieu de destination afin de préserver leur autonomie et favoriser leur mobilité.

Le suivi individuel

Le service Étoile propose une intervention personnalisée en fonction des besoins de la personne âgée, qu'ils soient sociaux ou médicaux, et sur une approche globale tenant compte de l'environnement de la personne.
En partenariat avec le Département de la Savoie, les missions d'accompagnement du Service Étoile s'effectuent principalement auprès des personnes âgées les plus autonomes (évaluées en GIR 5/6) et accompagnent les personnes plus dépendantes vers l'élaboration d'allocations spécifiques au niveau du Département (APA, PCH).

Quelques chiffres

(hors novembre et décembre 2021 au motif de changement de logiciel métier)

En 2021, **428 personnes bénéficient de l'accompagnement du Service Étoile,** à savoir 69% sont des femmes et 31% des hommes. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à l'année 2020 où 442 personnes étaient suivies.

60 % des personnes suivies résident sur la commune de Bourg Saint Maurice, pour deux raisons :

- Le nombre d'habitants plus élevé par rapport aux autres communes du territoire.
- L'offre de solutions d'hébergement adaptées aux séniors.

Les bénéficiaires vivent majoritairement seuls à 61 % contre 28 % qui vivent en couple. Et 7 % d'entre eux vivent avec leur enfant ou famille.
Quant à leur habitat, sur 139 personnes interrogées, **48 % estiment que leur logement est adapté et confortable**.

Mais, **41 % indiquent que leur logement est non adapté à leur besoin.**

Les types de demandes

500 entretiens téléphoniques
(999 en 2020 - contexte COVID-19)

106 RDV effectués à domicile
et 311 RDV tenus au service

Soit au total, **417 entretiens physiques**
(391 en 2020)

Les services liés au maintien à domicile, les démarches administratives et les offres de soins sont les sujets les plus abordés au sein du service.

Portage de repas

Le Service Étoile assure la gestion administrative et la coordination de ce service.

En 2021, **75 personnes** bénéficient du portage de repas dont 60 personnes à Bourg Saint Maurice et 15 personnes à Séez.

7954 repas servis en 2021 sur les deux communes confondues.
(contre 8334 en 2020)

30 repas/jour en moyenne.
(contre 32 en 2020)

Transport social à la demande

En mai 2021, le Service Étoile a mis en place ce nouveau service avec la participation financière de LEADER. Cet accompagnement véhiculé permet aux personnes âgées de se déplacer sur le territoire de Haute Tarentaise et ce, quel que soit le besoin : rendez-vous médical ou paramédical, sortie culturelle, visite amicale, ou bien, faire des achats. L'accompagnatrice vient chercher la personne à son domicile et l'amène jusqu'à la destination programmée.

Kilomètres parcourus Aller/Retour	Prix
1 à 15 km	2 €
16 à 30 km	5 €
31 à 50 km	10 €
Plus de 51 km	15 €

Service payant selon la grille tarifaire ci-dessus. Le tarif unique de 2 € est appliqué pour les déplacements à l'épicerie sociale Coup de Pouce de Bourg Saint Maurice.
Depuis sa mise en fonctionnement, le véhicule a réalisé **11 200 km**.

En 2021, **41 personnes** ont bénéficié du service, dont 25 personnes font appel au service de façon régulière.
Pour les autres, ce service satisfait un besoin exceptionnel comme des séances de rééducation ou bien encore, comble l'absence d'un aidant proche.

Prêt de matériel paramédical

Le Service Étoile met à disposition, à titre gratuit du matériel paramédical, pour faciliter le maintien à domicile. Le service dispose également de produits consommables tels que des protections pour l'incontinence qui sont données.

Un catalogue est disponible sur simple demande au Service Étoile.

123 prêts de matériel paramédical en 2021. La majorité concerne des sièges de baignoire, des chaises garde-robe, des déambulateurs ou encore des réhausseurs de toilettes et des fauteuils roulants.

Prêt du bus adapté aux structures et associations

Le Service Étoile met gratuitement à disposition des structures médico-sociales, associations du secteur travaillant auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap, et communes du canton, un véhicule adapté de 9 places dans le cadre de leurs activités. Ce bus adapté au handicap appartient à la CCHT depuis mai 2008. Il permet aux personnes et aux associations de participer à des activités et animations en dehors de leurs structures.

En 2021, le bus adapté a été prêté **18 fois**.

Les actions collectives

✔ Ateliers - Maintien de l'autonomie

Ces ateliers ont été menés par Delphine Vibert, formatrice en prévention des risques – formation financée par le Conseil départemental de la Savoie (Conférence des financeurs).
Cette formation a pour but d'informer sur les risques potentiels de chutes au sein du domicile, de conseiller sur les aménagements possibles et de présenter toutes les aides techniques existantes. En juin 2021, ces ateliers ont été proposés à Tignes et Villaroger où 7 participants étaient présents sur chacun des deux sites.

✔ Semaine Bleue

Cet évènement national se déroule chaque année depuis 1951.

C'est un moment privilégié pour valoriser la place des seniors dans notre société. En 2021, le thème national était « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ».

Le Service Étoile assure la coordination de cet événement, avec les partenaires et structures du territoire. Cette semaine se prépare en amont tout au long de l'année, à l'aide de réunions partenariales.
Tenant compte du contexte sanitaire, le service Étoile a misé en 2021 sur des activités en extérieur et profité ainsi de l'ensemble du territoire de Haute Tarentaise : marches bleues organisées à Bourg Saint Maurice, à Tignes, à Val d'Isère, aux Chapelles, à Séez, à Villaroger, à Montvalezan, jeu-parcours avec la ludothèque, atelier de relaxation dynamique, concert en plein air avec le groupe musical Paris Swing, séance de cinéma et distribution des colis gourmands.
> **381 colis** ont été distribués en Haute Tarentaise *(330 colis en 2020)* : un petit polochon cousu main rempli de petites douceurs qui a comblé nos seniors de plus de 70 ans.

Maison France Services

Les permanences tenues par la Maison de Services au Public (MSAP) de la Communauté de Communes des Versants d'Aime en 2019 et 2020 ont permis de détecter un réel besoin sur le territoire de Haute Tarentaise.
Ce besoin s'est traduit par la nécessité d'accompagner les personnes dans leurs démarches administratives.
Aussi, en 2021, la Communauté de Communes de Haute Tarentaise a porté et réalisé le projet d'une Maison France Services.

L'équipe et la structure

2 conseillères formées, en contrat sur 35h/sem.
Ouverture de la structure 24h/semaine.

Le financement

La structure a bénéficié de 2 subventions :

- l'une du Département
- et l'autre de la Région

Le partenariat

France Services travaille en partenariat avec 9 organismes nationaux :

Les 2 conseillères France Services fournissent une information de 1er niveau aux usagers.
La majorité des demandes concerne la CARSAT (demandes de retraite) et la CAF.
D'autres démarches sont effectuées : aide aux demandes de logement social, aide pour les comptes en ligne (énergie, téléphonie). Les conseillères sont un véritable relais pour accompagner les personnes sur internet.

Répartition des demandes par partenaires

Les chiffres en 2021

✔ **Une moyenne de 8 visites / jour**

✔ **Évolution de la fréquentation / mois :**

✔ **Profil des usagers :**

684 visiteurs ♀ | 621 visiteurs ♂

L'espace numérique

France Services dispose de 2 postes informatiques reliés à une imprimante / scan. Des personnes viennent régulièrement utiliser ces postes en toute autonomie.
Le point fort de cet espace est son emplacement : proche de l'accueil et donc proche des conseillères en cas de besoin d'aide.

Clip vidéo de présentation, réalisé en octobre 2021

Les permanences partenaires

France Services dispose d'un espace confidentiel mis à disposition des partenaires pour la tenue de permanences.
Tous les mardis en journée ou en demi-journée (depuis le 12 octobre 2021) : **Pôle Emploi**,
26 RDV ont été honorés sur les 4 jours et les 3 demi-journées de 2021.

Perspectives 2022

Face aux demandes croissantes, la maison France Services sera ouverte 34h/semaine à partir de 2022 contre 24h en 2021.

- Itinérance sur les communes de Haute Tarentaise : afin de pallier les problèmes de mobilité, il est envisagé que France Services se déplace dans les communes et tienne une permanence une fois par mois dans les communes suivantes : Les Chapelles, Sainte Foy Tarentaise, Villaroger, Montvalezan.
- Partenariat / permanence : France Services conventionnera avec la FEPEM (Fédérations des Particuliers Employeurs de France) afin de renseigner au mieux les usagers sur les démarches particulier–employeur.
- Tous les derniers vendredis du mois à compter de janvier 2022, un conciliateur de justice tiendra une permanence à France Services. La prise de rendez-vous s'effectuera directement auprès des conseillères France Services.
- Mise en place d'ateliers numériques

Service Accessibilité et Handicap

Diagnostic sur l'accessibilité du territoire

Le 13 septembre 2021, la Communauté de Communes accueille une chargée de mission Accessibilité et Handicap pour la réalisation d'un diagnostic.
La commission Accessibilité et Handicap s'est réunie à la demande de M. Thierry Gaide, en charge de la commission. La loi stipule la réalisation d'un diagnostic sur l'accessibilité de la voirie, du cadre bâti et des transports, cependant la commission élargit ses orientations et porte son regard sur l'accessibilité non seulement technique mais aussi sociale, culturelle, scolaire et professionnelle. L'habitat, la mobilité, les services, les loisirs, la scolarité et l'emploi passent au crible de l'analyse.
De septembre à décembre, des visites de terrain, des mises en situation, des entretiens et des récoltes de données chiffrées ont permis de mettre en lumière des problématiques importantes mais aussi des initiatives positives.

Bon à savoir :
La Commission pour l'Accessibilité est une obligation réglementaire dans les Communes et les Intercommunalités de plus de 5000 habitants.

Entretiens semi-directifs

Des entretiens réalisés auprès d'usagers concernés (proches-aidants, parents d'enfants, adultes en situation de handicap, personnes âgées) ainsi qu'auprès d'acteurs du territoire (élus, techniciens des collectivités locales, départementales, régionales, responsables des offices de tourismes et des domaines skiables, associations culturelles, sociales et sportives, moniteurs de ski, accompagnateurs et guide de montagne, responsables d'hébergements sociaux et médico-sociaux, d'hébergements touristiques, acteurs de l'accompagnement à l'emploi, et autres acteurs du territoire). Des entretiens dirigés vers un large panel d'acteurs qui permettent une étude objective et globale.

Visites réalisées sur le terrain

Parmi les visites de terrain, figure la visite des gares routières et ferroviaires de Chambéry, Albertville, Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice.
Mais aussi des visites des domaines skiables de la vallée et d'hébergements touristiques.

Visite de la gare routière et ferroviaire de Bourg-Saint-Maurice, le 11 octobre 2021

Visite du domaine skiable de la STVI, le 4 octobre 2021

Initiatives : l'association Handisport Val d'Isère amène une personne à mobilité réduite profiter des pistes sur un fauteuil ski adapté (tandem).

Mises en situation

Des mises en situation auprès des services de transport communaux et de la Région sont réalisés. Exemple : peut-on prendre les bus interurbains quand on a un handicap ? C'est une question posée au service « Conseils aux usagers » de la Région qui a donné lieu à de multiples allers-venues téléphoniques et courriels pendant trois mois.

Accompagnés des élus et techniciens de chaque collectivité, la voirie, la mobilité piétonne et les places adaptées sont scrutées : il s'agit de se mettre en situation d'une personne à mobilité réduite et de reproduire ses trajets.

Cela a permis de visualiser les cheminements, souvent peu fonctionnels, à proximité des Etablissements Recevant du Public (ERP) essentiels (poste, mairie, sanitaires publics, etc.). La création de cartographies illustre les manques et les points forts de toutes ces connexions.

Traversée des Arcs, le 10 décembre 2021

Récolte de données chiffrées

Couplée à cette méthodologie qualitative, la récolte de données chiffrées s'organise auprès des organismes de référencement public (CAF, MDPH, INSEE). Des graphiques reviennent sur l'offre de logements sociaux de la vallée. Les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) sont analysés, donnant jour à des tableaux synthétiques avec les informations d'accessibilité de tous les ERP gérés par les collectivités de Haute Tarentaise.

Bon à savoir :
Les Ad'AP concernent tous les ERP. Ce sont des dossiers qui programment des travaux de mise en accessibilité sur un délai de 3 à 9 ans. Depuis le 31 mars 2019, il n'est plus possible de déposer d'Ad'AP. Il faut faire directement une demande d'autorisation de travaux.

Conclusions du diagnostic

Tout au long de la mission, des comités de pilotage se réunissent une fois par semaine. En outre, la commission Accessibilité et Handicap s'est réunie deux fois pour orienter, finaliser et valider le travail de diagnostic.
Parmi les conclusions principales, on retrouve la question de l'information : les personnes dépensent énormément de temps et d'énergie à chercher des informations liées à l'accessibilité.
Ce diagnostic dévoile aussi un apriori : être en situation de handicap, ce n'est pas seulement être en fauteuil roulant. Par ailleurs, l'inclusion scolaire et professionnelle sont à revoir en Haute Tarentaise. Enfin, en lien avec la caractéristique montagnarde, le sport adapté et le handisport sont à encourager.

gowiz covoiturage Haute Tarentaise

Perspectives 2022

Une réunion de présentation générale du diagnostic est prévue le 15 février 2022. Elus, techniciens et usagers sont invités.
Au regard des points d'évolution, la CCHT décide de prolonger la mission Accessibilité et Handicap. En 2022, l'objectif est d'accompagner les différents services des collectivités qui le souhaitent, de contribuer à une meilleure inclusion des personnes concernées. Il s'agira dans un premier temps d'actions sociales :

- Projets de sensibilisation du grand public (animations, exposition itinérante, etc.).
- Projets d'information avec la création d'une page accessibilité sur le site internet de la CCHT
- Projets de formation des personnels des Collectivités et Offices de Tourisme avec des mises en situation.

Dans un second temps, il s'agira de projets liés à la promotion du tourisme pour tous, pour les visiteurs, mais avant tout pour la population locale :

- Événements estivaux
- Achat d'une joëlette mise à disposition des particuliers
- Élaboration d'un guide du tourisme accessible
- Activités pour les enfants de la vallée

Mobilité

Sous l'impulsion de la commission Transport, Mobilité, Habitat, les élus agissent pour **développer le covoiturage local sur les trajets du quotidien**. La plateforme numérique MOV'ICI (développée par la Région AURA) est choisie comme outil de mise en relation entre covoiteurs. L'objectif est double avec un intérêt environnemental et économique. Septembre 2021 : mise en place d'un groupe de référents locaux et ambassadeurs chargés d'utiliser l'outil MOV'ICI pour partager des trajets sur le territoire et promouvoir cette pratique au niveau local. Octobre 2021 : Création d'une communauté de covoiteurs, sous le nom de GOWIZ comptant 61 premiers membres.

<< Scannez le QR code pour rejoindre la communauté !

mov'ICI avec La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Missions de la Régie Tourisme Haute Tarentaise

La Direction Générale des Services de la CCHT est membre du Conseil d'Exploitation, elle dispose d'une voix consultative. Les missions de la Régie reposent sur les missions « régaliennes » définies par l'article L133-3 du Code du Tourisme :

- **Accueil et information des touristes**
- **Promotion touristique intercommunale**
- **Coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local**

Mais aussi :

- Élaboration et mise en œuvre, en lien avec les communes membres, de la **politique locale du tourisme** et des programmes locaux de développement touristique
- Consultation sur des projets d'équipements collectifs touristiques
- Réalisation **d'aménagements et d'installations touristiques** visés par les Statuts de la Communauté de Communes
- Création, entretien et balisage du sentier intervillages
- Aménagement et entretien de la piste cyclable (actuelle et extensions)
- Accueil des voyageurs en gare de Bourg Saint Maurice
- Animation du point d'accueil et d'information de l'Hospice du Petit Saint-Bernard
- Aménagement et valorisation des grands cols routiers

Transfert de compétences : promotion touristique de la station de Sainte Foy

Reprise par la commune de Sainte Foy Tarentaise avec la création de son Office de Tourisme communal. **Transfert effectif au 1er juillet 2021**.

Reconduction des actions pour maintenir un niveau d'accueil et services sur le territoire

✔ Accueil touristique en gare de Bourg Saint Maurice-Les Arcs

La bagagerie l'hiver et l'Espace Haute Tarentaise Vanoise l'été assurent l'accueil et la promotion touristique. Ce lieu polyvalent, idéalement situé à proximité des voies de communication, répond aux besoins saisonniers de l'activité touristique locale.

Chaque hiver, un service de bagagerie est mis en place en partenariat avec l'Office de Tourisme de Bourg Saint Maurice-Les Arcs et l'association des commerçants « Les échoppes boraines ».

L'ouverture est étendue aux vendredis, samedis et dimanches, selon les flux des arrivées de mi-décembre à fin avril : cela contribue à améliorer la qualité d'accueil des vacanciers en facilitant leur attente et leur transit entre la gare et les stations. Des brochures valorisant les communes de la vallée y sont exposées et distribuées. **L'été,** l'Espace Haute Tarentaise Vanoise est **ouvert du lundi au samedi**. Le lieu propose aussi des expositions temporaires et un point information du bureau des guides et accompagnateurs en Montagne des Arcs.

✔ Navette estivale Bourg St Maurice - Col du Petit Saint-Bernard

De fin juin à la fin de l'été 2021, une navette relie Bourg Saint Maurice au Col du Petit Saint-Bernard. Elle peut accueillir les vélos, c'est son atout majeur. En service tous les jours, elle donne satisfaction aux touristes et permet à de nombreux locaux de redécouvrir la beauté du Col du Petit Saint Bernard.
Aller simple piéton : 2 € - Aller simple VTT : 5 € (Accès gratuit pour les vélos avec le forfait des remontées mécaniques de La Rosière).

✔ Col du Petit Saint-Bernard : accueil, information et services

Situé à 2188 m d'altitude, à la frontière entre la France et l'Italie, le Col du Petit Saint-Bernard propose un décor somptueux offrant des panoramas à couper le souffle sur la chaîne italienne du Mont Blanc. Ce point de passage a toujours été une place stratégique depuis l'Antiquité : tantôt lieu d'échanges, tantôt lieu de conflits.

Les visiteurs peuvent suivre le sentier aménagé, au cœur des alpages, permettant de découvrir le patrimoine transfrontalier du col : la statue Saint-Bernard, le monument des quatre vents, le jardin alpin de la Chanousia, le Cromlech, les vestiges antiques, la colonne Joux...
Au cours de l'été 2021, les services ont pu assurer un accueil de qualité pour faire découvrir les vestiges gallo-romains et les sentiers.

✔ L'Hospice du Petit Saint-Bernard

Depuis 1995, Haute Tarentaise Tourisme, en partenariat avec la commune de la Thuile, assure un accueil franco-italien au 1er étage de l'Hospice du Petit Saint-Bernard.
Ouvert 7/7, du samedi 19 juin au 19 septembre 2021, incluant les Journées Européennes du Patrimoine.
- de 10h à 18h en juillet et août
- de 10h30 à 16h30 en juin et septembre

Deux hôtesses et un agent de l'OT de La Thuile (pour représenter l'Office Régionale du Tourisme du Val d'Aoste) accueillent près de 15 000 visiteurs / an. Ils orientent et conseillent pour rendre leur passage ou séjour agréable.

Une variété de documentation touristique sur le Val d'Aoste et la Tarentaise est distribuée.
Les visiteurs peuvent profiter d'un espace muséographique interactif sur l'histoire du Col et ses personnages célèbres au 1er étage du bâtiment. L'Association du Petit Saint-Bernard propose jusqu'au 20 septembre 2021, une exposition de Minéraux.
Les visiteurs peuvent également découvrir une exposition permanente sur la météorologie, avec en fin de parcours, une terrasse offrant une magnifique vue panoramique sur le site.
L'Auberge Restaurant de l'Hospice est reprise cette année par de nouveaux gérants Sophie et Stéphane. Ils vous accueillent tous les jours, midi et soir, jusqu'à la fermeture de la route (fin octobre selon les conditions météorologiques).
Ainsi, l'Ospizio à l'époque de Saint-Bernard et de l'Abbé CHAMOUX conserve encore aujourd'hui sa vocation d'hospitalité.

✔ Partenariats pour la promotion du col

Haute Tarentaise Tourisme, en partenariat avec la commune de La Thuile d'Aoste, distribue une brochure co-produite "**À la découverte du Col du Petit Saint-Bernard**". Disponible dans les Offices de Tourisme de Haute Tarentaise et au Point Information de l'Hospice, cette brochure offre de nombreuses informations pour découvrir ce site. La brochure existe en Italien et en Anglais.
Bel exemple de coopération transfrontalière, un dépliant de quatre pages est également distribué avec des informations pratiques : navettes, parking, circuits de randonnées et animations programmées pendant la période estivale.
L'Association du Petit Saint-Bernard a, quant à elle, réalisé un site internet dédié au Col et à son histoire unique : **www.psbernard.com**

Extension de la piste cyclable

Haute Tarentaise Tourisme poursuit les travaux sur son itinéraire cyclable, avec l'aménagement d'une 4ème section de 2,6 km environ entre l'Auberge de Jeunesse, sur la commune de Séez et le pont de la Bonneville, sur la commune de Villaroger.
La piste cyclable de Haute Tarentaise comporte désormais 15 km de Villaroger à Bourg Saint Maurice pour un total de 25 km jusqu'à Aime. Elle est entretenue par les services techniques de la CCHT au printemps et en été. De nombreux usagers locaux continuent de l'emprunter régulièrement seul ou en famille.

Renforcement et promotion de la destination 4 saisons

Mars 2021, dépôt et lancement de la marque Haute Tarentaise Vanoise avec un nouveau logo.
Objectifs : créer une empreinte forte de la destination et la rendre visible à travers l'éventail de son offre touristique. Faire adhérer les habitants et acteurs locaux à cette marque naissante. Puis à terme, accroître sa notoriété auprès d'une cible nationale / internationale et de tous types (famille, sportifs, amis, adeptes du grand air et d'une nature préservée...).
Plan d'actions mené au printemps/été, et mis en oeuvre par la responsable du service communication.
Angle de communication choisi par les élus : « Les bons moments à vivre », sous forme de Collection. Double objectif : valoriser la diversité de l'offre touristique locale comme un véritable atout pour l'attractivité du territoire et offrir du contenu utile aux lecteurs ou visiteurs potentiels en diffusant des informations pratiques.

✔ Plan média 2021

- RDV hebdomadaire avec les lecteurs de la presse régionale : insertion d'un bandeau publicitaire dans le Dauphiné Libéré chaque dimanche en page Locale Haute Tarentaise. 18 parutions au total du 16 mai au 12 septembre. **46 261 lecteurs par jour**
- RDV hebdomadaire sur ledauphine.com, en rubrique locale Haute Tarentaise, avec 8 campagnes digitales de 7 Jours les 16/05, 20/06, 27/06, 04/07, 11/07, 18/07, 08/08 et 15/08 + 10 campagnes de 7 jours en affichage Publi-Info. **20 000 affichages / campagne**
- Une page dans le Guide de l'Été du Dauphiné Libéré édition Savoie, diffusé à partir du 05 juillet. **50 000 exemplaires**, dont 35 000 diffusés par la Presse et 15 000 sur les sites touristiques.

✔ Actions complémentaires

- Exposition au sein de l'Espace Haute Tarentaise Vanoise pendant tout l'été, pour rendre visible la marque de territoire auprès des visiteurs et afficher la volonté de soutenir les activités Montagne quatre saisons. Conception d'une vingtaine de panneaux thématiques « Les bons moments à vivre » au format 40 x 60 cm.
- Création et diffusion d'un clip promotionnel Haute Tarentaise Vanoise sur les réseaux sociaux et durant la dernière étape du Tour de l'Avenir 2021 arrivant au Col du Petit Saint-Bernard.

✔ **Les Relations Presse** relèvent des missions de la Direction Générale et du chargé de mission tourisme, en étroite relation avec la responsable du service communication :

- Relations presse avec les journalistes locaux pour informer et communiquer sur les événements et les nouveautés
- Publications d'information sur le site internet, relayées sur la page Facebook
- Rédaction et diffusion du dossier de presse Haute Tarentaise 2021
- Communiqués de presse pour annoncer la programmation culturelle de l'été
- Accueil Presse du 22 au 24 juin 2021 pour présenter les atouts d'une vallée aux mille facettes. 15 journalistes de presse nationale, télé et presse étrangère (Belgique - Suisse - Italie) ont été reçus.

Au-delà du voyage de presse : susciter l'envie, le suivi s'effectue sur 6 mois pour générer des visites et des accueils plus personnalisés. Activités et visites réalisées en itinérance via Bourg Saint Maurice, puis Montvalezan-La Rosière, Séez, Sainte Foy Tarentaise, Villaroger, Val d'Isère et Tignes : VAE sur la piste cyclable, rafting, découverte de l'environnement transfrontalier avec l'Italie au col du Petit Saint Bernard avec visite de l'Hospice et des vues époustouflantes sur le Mont-Blanc et les grands glaciers. Traversée de hameaux typiques et visites du patrimoine baroque, découverte de la gastronomie locale dans des restaurants renommés ou étoilés, dégustation de fromages, visite de la filature Arpin, approche et observation du glacier de la Grande Motte par le téléphérique et son toit panoramique à Tignes.

Bilan de l'accueil presse :

13 retombées presse
= équivalence publicitaire totale de **81 790 €**

77 % diffusées sur des médias web et **23 %** d'articles presse pleine page pour la majorité. Tous les journalistes présents ont écrit sur la destination. Ils n'ont pas seulement écrit mais ont fait vivre à leurs lecteurs une expérience unique. Tous ces médias utilisés ont repris l'intégralité des informations partagées lors du voyage de presse, générant des articles complets sur la destination (et non pas uniquement des citations).

Partenariats avec des événements sportifs majeurs à visibilité internationale

Accueil du Tour de France sur la commune de Tignes, le 4 juillet 2021 et accueil du Tour de l'Avenir sur la commune de Séez, au col du Petit Saint Bernard, le 22 août 2021.

Soutien financier pour l'organisation d'une manifestation locale visant à dynamiser l'avant-saison hivernale

Lancement du **XPLORE ALPES FESTIVAL,** 1ère édition s'adressant à tous publics, du 23 au 31 octobre 2021 : **un nouvel événement** mêlant sport, culture et musique pour partager émotions et expériences / Découverte ou perfectionnement des sports pratiqués sur le territoire / Conférences, tables rondes autour de thématiques Montagne / Projections de films Outdoor / Aventures / Animations et concerts.

Perspectives 2022

- Renforcer les équipes de la CCHT
- La marque Haute Tarentaise Vanoise sera appuyée par la création d'un site web dédié au Tourisme.
- Cyclo : Tourisme Haute Tarentaise poursuivra les travaux de la piste cyclable, en effectuant la 5ème section depuis le pont de la Bonneville à Villaroger jusqu'à la plaine du Champet. Dans le même temps, une étude de faisabilité sera réalisée pour une extension de la piste jusqu'aux Brévières.
- Identité du territoire et marquage des entrées de territoire : poursuite du projet de création d'une signalétique adaptée pour marquer les quatre portes d'entrée du territoire au niveau des cols et à l'entrée de Bourg-Saint-Maurice, par la mise en place de totems.

École de Musique de Haute Tarentaise

L'école de musique compte **490 inscrits** à la rentrée 2021.
Le début d'année scolaire est encore compliqué car les restrictions sanitaires sont encore importantes. La continuité pédagogique reste le maître mot et permet de maintenir de nombreuses programmations. Les professeurs et les élèves réinvestissent l'école avec motivation.

Quelques dates clés

Mardi 29 juin 2021, les classes de maternelle et de primaire de l'école Sainte Bernadette et les cours moyens de Petite Planète sont venus découvrir auprès de 4 professeurs le saxophone, la clarinette, la trompette, le cornet, les percussions et le violoncelle.

Les concerts de fin d'année scolaire 2020-2021 ont pu avoir lieu. C'est un réel plaisir pour les professeurs et les élèves de se produire enfin en public. Cela permet de redonner un élan à l'école de musique et de nombreuses demandes d'inscriptions affluent suite aux concerts.

Lundi 27 septembre 2021, M. Richard Loukia, Directeur de l'école de musique, réunit tous les professeurs pour faire un point sur le ressenti de chacun en début d'année scolaire, les projets et besoins de chaque classe. Les grandes échéances de l'année à venir sont précisées (auditions, manifestations, passages de fin de cycle...).

Les manifestations de décembre ne peuvent malheureusement pas toutes aboutir telles qu'imaginées et préparées. Mais pour la plupart, elles sont enregistrées et les élèves peuvent restituer leur travail de début d'année 2021-2022 avec un bel élan d'enthousiasme.

Présence aux Forums des Associations
Organisés à Bourg Saint Maurice et Val d'Isère, les forums des associations permettent de relancer les nouvelles inscriptions et de donner une plus grande visibilité à l'École de Musique de Haute Tarentaise.

Perspectives 2022

De nombreux projets pour l'année 2022 et les suivantes sont lancés, avec de nombreuses manifestations, la mise en place de master classes, d'un orchestre à l'école, de nombreuses interactions avec les établissements scolaires, les médiathèques et les festivals...
Les réinscriptions et inscriptions débutent avec le sentiment agréable d'un retour à la normale !

Calendrier des manifestations en 2021

Juin

- Winter Film Festival : atelier Jazz Maxime, au cinéma Le Coeur d'Or
- Fête de la Musique : musique actuelle Jazz, place du Haut Bourg à Bourg Saint Maurice
- Auditions en salles, ensembles (chorales, harmonie, orchestre), place du Haut Bourg

Juillet

- Concert de fin d'année scolaire (clarinettes, saxophone), place du Haut Bourg

Décembre

Evénements enregistrés du fait de la crise sanitaire :

- Animation Noël (chorales et musiques actuelles)
- Ateliers musiques d'ensemble
- Ateliers et soirée Jazz
- Contes de Noël en musique (piano)

D'autres événements ont dû être repoussés, notamment :

- Chantons avec les parents (groupes d'éveil)
- Tchaïkovski et le Casse-Noisette (groupes CHAM et piano)

Patrimoine et programmation culturelle en Haute Tarentaise

En 2021, la commission Culture et Patrimoine a fait naître une nouvelle collection de livrets intitulée « **Monts et Merveilles** ». Elle invite à découvrir les richesses plus intimes et plus discrètes de la Haute Tarentaise Vanoise en valorisant ses patrimoines, son histoire et son économie. Les deux premiers livrets édités cette année, sont articulés autour des thèmes de l'Architecture du XXème siècle et de la Mémoire de notre vallée. Ils permettent aux visiteurs de découvrir de façon plus curieuse notre vallée, au travers de thèmes qui la caractérisent et qui en font sa singularité. Pour les visiteurs néophytes, ces livrets facilitent l'itinérance qui marque leurs séjours estivaux. Enfin, ils suggèrent des centres d'intérêt complémentaires de l'offre Outdoor massive que chaque commune propose. Cette collection sera enrichie d'autres thèmes au cours des années suivantes, celui du Baroque en collaboration étroite avec la Facim, celui de l'hydro-électricité, celui de l'artisanat et de la gastronomie locale. Ils sont diffusés avec le concours des offices de tourisme du territoire.

L'agenda culturel 2021 en Haute Tarentaise s'est décliné sous deux axes forts durant l'été : d'une part, des rendez-vous musicaux mis à l'honneur dès le mois de juillet, et d'autre part, des festivals et spectacles Outdoor ont occupé le devant de la scène locale en de nombreux endroits et occasions.

« *Quand Culture rime avec Nature...*
Cet été, musique, spectacles et applaudissements font vibrer la vallée ! »

Outre le fait que cette programmation soit variée et accessible à tous publics, les spectacles et événements en extérieur permettent de limiter les contraintes. Dans un contexte sanitaire encore complexe, c'est sans aucun doute un sérieux atout qui permet de préserver tant les spectateurs que les événements.

Procédure d'inscription

Rappel

Les inscriptions aux transports scolaires se font sur le site Internet de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Quotient Familial CAF	< 550	550 - 650	651 - 750	> 750
Tarification annuelle	40 €	70 €	105 €	140 €

Barème applicable pour les 2 premiers enfants transportés ayant droit aux transports scolaires.

- 3ème enfant : - 50 % sur le barème
- 4ème enfant : gratuit
- Élèves saisonniers ou arrivés en cours d'année (à compter du 1er Décembre) : 50 % du barème.

	Effectifs en 2020-2021
Élèves Internes	304
Élèves Demi-pensionnaires	863 *(dont 31 saisonniers)*
Accompagnatrices	8
Total	1 167

Points particuliers

- Garde alternée : une inscription est faite par chaque parent. La place sera garantie dans chacun des circuits. Chacun des représentants légaux paye la moitié suivant son QF.
- Pour les scolaires saisonniers résidant en Savoie qui changent de transport en cours d'année, cela nécessite une 2ème inscription et une 2ème carte sans supplément.
- La prise en charge des ayants-droit aux transports scolaires en cours d'année s'étudie au cas par cas, dans la limite de la capacité du car mis en place à la rentrée. En dernier recours, la famille est indemnisée pour absence de transport suivant les conditions de la charte.

Autres usagers sur circuits spéciaux

- 3 € le trajet (1 montée dans le car et non 1 aller-retour) sur réservation préalable à la Communauté de Communes ou 200 € pour l'année scolaire dans la limite des places disponibles (la notion de quotient familial ne s'applique pas).
- Trajet isolé « nounou, cantine, garderie » pour les non ayants-droit aux transports scolaires ou retour midi uniquement.
- BTS, étudiants et apprentis.
- Enfant de maternelle ou de primaire hors établissement scolaire (stage, etc.).
- Autres usagers, dans la limite des places disponibles, au cas par cas. Pas d'adulte sur les circuits « maternelles-primaires ».

Du fait de la crise sanitaire, aucune intervention de sensibilisation à la sécurité adressée traditionnellement aux élèves, n'a pu être organisée en 2021.

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

La Communauté de Communes exerce la compétence GEMAPI **depuis le 1er janvier 2018**. La taxe GEMAPI votée annuellement permet de financer les frais liés à l'exercice de la compétence. En 2021, le produit de la taxe voté par le conseil communautaire a représenté **1 600 000 €**.

Gestion des milieux aquatiques

Chaque année, des travaux d'entretien sont menés par l'équipe cours d'eau composée de 4 agents afin de nettoyer les berges et de limiter l'aggravation des inondations. Ils permettent aussi d'améliorer l'écologie des cours d'eau, en traitant de manière particulière les espèces invasives. **En 2021, une dizaine de tronçons ont été entretenus, représentant un linéaire d'environ 25 km**.
L'année 2021 a permis de finaliser le nouveau Programme Pluriannuel de Gestion de l'Isère et ses affluents 2022-2026.

Avant-Après : interventions sur le ruisseau du Nantet à Bourg Saint Maurice

Prévention des inondations

✔ Poursuite des travaux de réfection du Canal de l'Isère à Val d'Isère

La CCHT a consacré une grosse part de son budget GEMAPI aux travaux de réfection du canal de l'Isère traversant Val d'Isère. Débutés en 2018, cette année a été consacrée à la 4ème tranche des travaux.

✔ Régularisation des systèmes d'endiguement

Les obligations réglementaires en matière de système d'endiguement (SE) ont été poursuivies avec l'étude des ouvrages digue des SE de classe B (protégeant entre 3000 et 30 000 personnes) : SE Charbonnet/Versoyen à Bourg Saint Maurice et SE Isère à Val d'Isère.
Une première visite périodique a été réalisée sur le système d'endiguement de l'Arbonne à Bourg Saint Maurice, premier SE régularisé sur le territoire. La CCHT étant devenue gestionnaire du SE, elle doit surveiller (contrôle des désordres) et entretenir ses ouvrages en période courante et en crise, afin de maintenir le niveau de protection défini.
Un travail de suivi des démarches administratives a été réalisé tout au long de l'année et notamment la demande et l'obtention de la prolongation (juin 2023) du dépôt du dossier d'autorisation des systèmes d'endiguement de classe C (protégeant moins de 3000 personnes).

Le tableau ci-dessous représente les SE à régulariser, sachant que certaines digues font ou vont faire l'objet d'analyses préalables dans le cadre d'études diagnostic du risque inondation à l'échelle d'une zone vulnérable :

COMMUNES	Cours d'eau
Bourg Saint Maurice	SAINT-PANTALÉON
	RAVOIRE
	CHAPIEUX
	ÉGLISE
	NANTET
Séez	RECLUS
	NANT CRUET
Tignes	DAVIE
Sainte-Foy-Tarentaise	CUDRET

✔ Stratégie de gestion des inondations et de lutte contre la déstabilisation des torrents du versant des Arcs

La CCHT a constitué un comité de pilotage pour lancer une prestation sur les torrents du versant Ubac des Arcs sur la commune de Bourg Saint Maurice. En concertation avec plusieurs acteurs concernés : la CCHT, la commune de Bourg Saint Maurice, ADS, la Communauté de Communes des Versants d'Aime, la Commune de Landry, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, la Direction Départementale des Territoires, le Département de la Savoie, la SNCF et EDF.
Cette mission a pour objectif de réaliser une étude afin d'agir collectivement contre le processus de déstabilisation observé et de mener un programme d'actions.

✔ Programme d'Actions de Prévention des Inondations

L'année 2021 a permis d'enclencher la démarche du prochain Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). En effet, les élus ont identifié les actions à inscrire dans le PAPI, ce sont 7 actions qui ont été retenues :

- Etude de diagnostic et de définition d'actions sur le torrent du Nantet dans la traversée de Bourg Saint Maurice,
- Etude de diagnostic et de définition d'actions sur le ruisseau de l'Eglise,
- Régularisation du système d'endiguement (EDD) du torrent de la Ravoire,
- Etude de diagnostic et de définition d'actions sur le torrent du Nant Cruet,
- Régularisation du système d'endiguement (EDD) aux Chapieux,
- Expertise préalable du hameau de Baptieu à Sainte Foy Tarentaise.

La CCHT et les services de l'APTV ont rédigé les fiches actions ainsi que le dossier de candidature qui seront inscrits au futur PAPI.

Travaux d'urgence

L'année 2021 a été relativement calme d'un point de vue hydrologique. Il n'y a pas eu de phénomène de crue entraînant des dégradations notables sur les bassins versants du territoire. Toutefois, un secteur a nécessité une opération, il s'agit du Saint-Pantaléon à Bourg-Saint-Maurice.

Plage de dépôt du Saint-Pantaléon comblée avant intervention

En effet, suite à des épisodes pluvieux assez intenses (semaine du 5 juillet 2021) et notamment un orage qui a frappé le bassin des Arcs dans la soirée du jeudi 8 juillet, une intervention d'urgence a été déclenchée afin d'extraire les matériaux dans la plage de dépôt et la remise en forme du chenal de crue afin de prévenir tout risque de débordement, notamment au niveau du pont de la route départementale.

Expertise du service

Tout au long de l'année, GEMAPI a été consulté pour amener son expertise technique sur différents projets du territoire (Dossier Loi sur l'Eau, centrales hydroélectriques...) dans le but d'apporter des connaissances sur les cours d'eau et une analyse des risques.

Perspectives 2022

- Lancement des actions inscrites dans le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)
- Poursuites des études et des démarches administratives sur les systèmes d'endiguement du territoire
- Animation de l'étude du versant Ubac des Arcs sur la commune de Bourg Saint Maurice
- Participation à l'étude stratégique de la structuration de la compétence GEMAPI à l'échelle de la Tarentaise.

Service Environnement

Les huit communes du territoire ont délégué leur compétence de collecte et de traitement des déchets à la Communauté de Communes de Haute Tarentaise (statuts du 22 décembre 2016). La CCHT exerce la compétence « collecte » et a délégué la compétence « traitement » à Savoie Déchets.

Dans le cadre de sa compétence « collecte », la CCHT assure les missions suivantes :

- Collecte des ordures ménagères et assimilées
- Collecte des matériaux recyclables
- Gestion des déchèteries

LES ACTEURS DE LA COLLECTE

> Bourg Saint Maurice-Les Arcs

- OM et TRI - Société COLMO
- VERRE - Société GUÉRIN Logistique
- CARTON - CCHT
- ENCOMBRANTS - Société TRIALP

> Montvalezan-La Rosière

- OM et TRI - CCHT
- VERRE - Société GUÉRIN Logistique
- CARTON - CCHT
- ENCOMBRANTS - CCHT

> Sainte Foy Tarentaise

- OM et TRI - CCHT
- VERRE - Société GUÉRIN Logistique
- CARTON - CCHT

> Les Chapelles

- OM et TRI - Société COLMO
- VERRE - Société GUÉRIN Logistique
- CARTON - CCHT
- ENCOMBRANTS - CCHT

> Villaroger

- OM et TRI - CCHT
- VERRE - Société GUÉRIN Logistique
- CARTON - CCHT
- ENCOMBRANTS - Convention de mise à disposition de service

> Séez

- OM et TRI - CCHT
- VERRE - Société GUÉRIN Logistique
- CARTON - CCHT
- ENCOMBRANTS - CCHT

> Val d'Isère

- OM et TRI - Convention de mise à disposition de service
- VERRE - Société GUÉRIN Logistique
- CARTON - Convention de mise à disposition de service
- ENCOMBRANTS - Convention de mise à disposition de service

> Tignes

- OM et TRI - Convention de mise à disposition de service
- VERRE - Société GUÉRIN Logistique
- CARTON - Convention de mise à disposition de service
- ENCOMBRANTS - Convention de mise à disposition de service

Spécificité en zone touristique

Aux 16 382 habitants permanents du canton, viennent s'ajouter plus de 138 000 lits touristiques qui génèrent d'importantes pointes saisonnières de production de déchets. Dès lors, le dimensionnement des équipements doit tenir compte des capacités maximales d'accueil et l'organisation des services doit s'adapter à la saisonnalité, ainsi qu'aux productions spécifiques des zones à forte fréquentation touristique.

La collecte des déchets

En 2021, cette collecte a été assurée par la CCHT. Il existe plusieurs modes de gestion :

- Par convention de mise à disposition de services pour les communes de Tignes et de Val d'Isère
- Par marché public pour la collecte des DMA concernant la commune de Bourg Saint Maurice et Les Chapelles attribué à la société COLMO
- Par marché public pour la collecte du verre sur l'ensemble du territoire attribué à la société GUERIN LOGISTIQUE
- Par marché public pour la collecte des encombrants près des points d'apports volontaires sur la commune de Bourg Saint Maurice attribué à la société TRIALP
- Directement par les agents de la Communauté de Communes pour les communes de Séez, Montvalezan-La Rosière, Sainte Foy Tarentaise et Villaroger.
- Par convention de mise à disposition de services pour la commune de Villaroger (encombrants).

Point sur l'état de conteneurisation en 2021 (depuis son origine)

	Nombre de Conteneurs			
COMMUNES	OM	TRI	VERRE	Total
Tignes	120	80	87	287
Val d'Isère	103	55	53	211
Séez	33	32	30	95
Montvalezan-La Rosière	55	45	43	143
Sainte Foy Tarentaise	35	36	27	98
Les Chapelles	10	7	7	24
Bourg Saint Maurice-Les Arcs	288	205	202	695
Villaroger	22	20	12	54
Total	666	480	461	1 607

Le traitement des déchets

Les ordures ménagères passent par le nouveau quai de transfert des Brévières construit en 2016 ou par celui de Valezan, pour être ensuite évacuées par des semi-remorques. Les déchets résiduels sont incinérés à Chambéry (Savoie Déchets) et valorisés en électricité et chaleur (coût de traitement : 110 € HT / tonne).
Le tri et les cartons professionnels transitent par les quais de transfert des Brévières ou de Valezan où ils sont compactés et sont ensuite transportés par semi-remorques au centre de tri de Savoie Déchets à Chambéry.

✔ ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS, EN TONNES

En raison de la pandémie de COVID 19, on constate une évolution flagrante des tonnages par rapport à 2020 en particulier dans les secteurs de stations impactés par la baisse de fréquentation.

Secteur Médian : Séez, Sainte Foy Tarentaise, Montvalezan-La Rosière, Villaroger

✔ ÉVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE, EN TONNES (hors verre)

Lorsque l'on compare les années 2019 et 2021, en dépit de la baisse globale des tonnages produits, certains secteurs semblent avoir amélioré leurs performances de tri (cf. BSM et hameaux).

Secteur Médian : Séez, Sainte Foy Tarentaise, Montvalezan-La Rosière, Villaroger

✔ ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DU VERRE, EN TONNES

GESTION DES DÉCHETS

LE TRI SÉLECTIF ET LES ÉCO-ORGANISMES

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

En 2017, Eco Emballage, l'éco-organisme qui était en charge d'organiser, superviser et accompagner le recyclage des emballages ménagers en France a été remplacé par CITEO. Ce nouvel éco-organisme est né de la fusion entre Eco Emballage et Eco Folio (la filière en charge du papier). CITEO subventionne les collectivités pour la collecte et le traitement des emballages recyclables présents sur leur territoire.

LES DÉCHÈTERIES

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise assure la gestion de **4 déchèteries** sur son territoire :
- à Bourg-Saint-Maurice (rue de Pinon)
- à Arc 1800 (La Croisette)
- à Montvalezan (Les Envers)
- à Tignes (Les Brévières)

L'accès est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels.

Les encombrants (DIB), la ferraille, les végétaux, les D3E, les gravats et le bois sont facturés 8 € le m³.
Les dépôts de ferrailles, de meubles, de piles, de cartons et de lampes sont gratuits aussi pour les professionnels.
La déchèterie est un espace clos et gardienné.
Un marché d'exploitation a été renouvelé en 2015 pour une durée de 5 ans :

- Lot 1 : TRIALP : accueil du public, gardiennage, tri des déchets, entretien, démantèlement des matériaux, acheminement des déchets électriques et électroniques au point de regroupement
- Lot 2 : Societé Nantet : transport facturé à la tonne et traitement des déchets avec mise à disposition des contenants
- Lot 3 : Société Trialp : transport et traitement des déchets dangereux des ménages

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES, EN TONNES

FILIÈRES	2020	2021	ÉVOLUTION 2020-2021
Végétaux	511.72	575.38	+12.44 %
Carton papier	161.31	187.08	+15.98 %
Ferrailles	535.94	496.04	-7.44 %
Métaux	14.27	10.69	-25.09 %
Bois (+ bois dérivé)	1 612.35	1593.65	-1.17 %
Mobilier	400.29	526.44	+31.51 %
Textile	8.4	11.01	+31 %
Pneus	70.92	79.10	+11.53 %
Roues	12.62	16.12	+27.73 %
DEEE*	295.67	293.68	-0.68 %
Plâtre	298.74	319.12	+6.82 %
Huile végétale	1.68	5.6	+233.33 %
TOTAL VALORISATION MATIÈRE	5 036.11	3 568.09	-29.15 %
Huile minérale	8.72	8.55	-1.95 %
Skis	54.15	18.75	-65.37 %
TOTAL VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	36.63	28.31	-22.71 %
Gravats classe 3	1 649.7	1 941.94	+17.71 %
Enfouissable classe 2	1 084.57	1 204.37	+11.05 %
Fibrociment	1.86	2.9	+55.91 %
Batteries	10.55	8.94	-15.26 %
Éco DDS*	13.34	22.66	+69.87 %
Hors Éco DDS	23.57	23.94	+1.55%
TOTAL ENFOUISSEMENT -TRAITEMENT	2 783.59	3 204.75	+15.13%
TOTAL GLOBAL	8 294.43	6 379.99	-23.08 %

Le démantèlement en déchèteries

Actuellement, les matériaux récupérés sont en partie revalorisés (les déchets d'équipements électriques et électroniques, les cartons, les métaux...), ou alors enfouis dans un centre technique prévu à cet effet.

LES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES ET LES ÉCO-ORGANISMES

Ecosystem - Déchets électriques et électroniques (D3E), des lampes et ampoules

Ecosystem est l'organisme agréé par les pouvoirs publics chargé de l'enlèvement ou de la reprise pour réemploi, valorisation ou traitement, des D3E et des ampoules collectés sélectivement par la Collectivité. l'Eco-organisme est en charge du financement de la collecte sélective et de l'enlèvement des D3E collectés par la collectivité.
La collecte est organisée de façon séparée en 4 flux sur les déchèteries de Bourg Saint Maurice et Tignes Les Brévières :
- gros électroménager froid (GEMF)
- gros électroménager hors froid (GEMHF)
- écrans (ECR)
- petits appareils en mélange (PAM).

Évolution de la collecte des D3E (en tonnes)

TYPE DE DÉCHET	2020	2021	ÉVOLUTION 2020-2021
D3E	295.67	293.68	-0.67 %

L'organisme met également des bacs à disposition des collectivités pour le recyclage des lampes et ampoules.
- les tubes fluorescents (dits « néons »)
- les lampes basse consommation (ou fluocompactes)
- les lampes à iodure métallique (ou aux halogénures métalliques)
- les lampes sodium (haute et basse pression)
- les lampes à vapeur de mercure
- et les lampes à leds

Évolution de la collecte des lampes (en tonnes)

TYPE DE DÉCHET	2020	2021	ÉVOLUTION 2020-2021
Lampes	1.60	3.66	+128.75 %

Eco-MOBILIER - Déchets d'ameublement/mobilier (DEA)

Cette filière permet de recycler les meubles usagers. Elle est financée par la mise en place de l'éco-participation à l'achat des meubles neufs.

Évolution de la collecte benne Eco-Mobilier (en tonnes)

TYPE DE DÉCHET	2020	2021	ÉVOLUTION 2020-2021
Mobilier	400.29	526.44	+31.51 %

Eco DDS - Déchets chimiques

Cet éco-organisme a en charge la collecte et le traitement de certains déchets chimiques « déchets diffus spécifiques (DDS) ménagers » (vernis, chlore, peinture, produits phytosanitaires, filtres à huile...).

Évolution de la collecte des DDS (en tonnes)

TYPE DE DÉCHET	2020	2021	ÉVOLUTION 2020-2021
DDS	13.34	22.66	+69.87 %

Collecte des textiles

Suite à la mise en place d'un Éco-organisme, la collecte et la valorisation des textiles est gratuite depuis le printemps 2011. La collecte du textile est soutenue par l'éco organisme Re_Fashion.

Les textiles peuvent être déposés en déchèterie ou dans l'une des 14 bennes réparties sur l'ensemble de la Haute Tarentaise. La collecte de ces bennes est confiée à l'entreprise TRI-VALLÉES basée à Gilly-sur-Isère (73). C'est l'entreprise Alpes TLC située à Ugine (73) qui trie les vêtements collectés sur le territoire. Tous ces textiles sont valorisés en l'état ou par le recyclage, leur évitant ainsi l'incinération.

Évolution de la collecte des textiles (en tonnes)

TYPE DE DÉCHET	2020	2021	ÉVOLUTION 2020-2021
Textiles	43.86	46.76	+6.61 %

COREPILE - Collecte des piles

Corepile est un éco-organisme ayant pour vocation d'organiser la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables usagés sur le territoire. Des collecteurs de piles et accumulateurs sont mis en place dans les 4 déchèteries de Haute Tarentaise.

Borne Jet'pil — Bac 5kg — Gros cube

Évolution de la collecte des piles (en tonnes)

TYPE DE DÉCHET	2020	2021	ÉVOLUTION 2020-2021
Piles	1.40	2.44	+74.29 %

LES CARTONS HORS DÉCHÈTERIE

Des locaux dédiés aux cartons des professionnels sont installés sur l'ensemble du territoire de la CCHT.

Évolution de la collecte des cartons professionnels (en tonnes)

CARTONS PROFESSIONNELS	2020	2021	ÉVOLUTION 2020-2021
Bourg Saint Maurice / Les Arcs + Secteur Médian	426.16	383.96	-9.9 %
Tignes	224.98	47.7	-78.8 %
Val d'Isère	192.54	51.2	-73.41 %
Total	843.68	708.66	-16 %

LA COLLECTE DES DASRI

La loi impose la collecte séparée des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) à l'attention des personnes en automédication.

Depuis le 1er janvier 2014 c'est l'éco-organisme DASTRI qui organise et finance la collecte des DASRI.
Cela concerne principalement les déchets piquants (aiguilles, lancettes...) ou coupants (scalpels, lames...). Cette collecte a pour but d'éliminer ce type de déchets dangereux selon les normes en vigueur.
Cette collecte consiste à un stationnement d'un véhicule dédié pendant deux heures sur chaque collectivité, tous les 3 mois environ.

TYPE DE DÉCHET	2020	2021	ÉVOLUTION 2020-2021
DASRI	103.87	202.2	+94.67 %

Service Réduction et Tri des déchets

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise a les compétences de collecte des déchets et **elle est également chargée de la sensibilisation et de la communication autour de la réduction et du tri des déchets**.

Pour ce faire, 3 postes d'animatrices ont été créés au sein du service réduction et tri des déchets.
Leurs missions sont les suivantes :

- Sensibiliser les scolaires à travers des animations
- Sensibiliser les habitants, vacanciers aux consignes de tri et à la réduction des déchets
- Former les professionnels aux consignes spécifiques à leur secteur (porte à porte, accompagnement, diagnostics, formations de personnel)
- Vérifier la qualité du tri à travers des analyses d'échantillons
- Développer le compostage individuel et collectif
- Assurer le suivi des tonnages et la gestion des contrats avec les repreneurs de matériaux

Les animations scolaires et animations petite-enfance

En 2021, les animations scolaires ont été rendues difficiles en raison de la pandémie. Néanmoins les animatrices ont réalisé 4 projets avec les publics scolaires.

✔ Fin du projet Objectif zéro déchet à la Cité Scolaire

Les animatrices ont clôturé le projet « Objectif zéro déchet » à la Cité Scolaire de Bourg Saint Maurice avec la thématique des textiles ; à cette occasion, des ateliers de sensibilisation et une exposition ont été proposés à tous les élèves de 5ème.

✔ Stage vidéo sur la réduction des déchets

En partenariat avec le service jeunesse de la CCHT, les animatrices ont proposé à un groupe de jeunes de participer à la mise en scène et au montage de 3 scénettes de sensibilisation à la réduction des déchets, encadré par un professionnel de la vidéo.

✔ World Clean Up day

Le service a accompagné l'école de Sainte Foy Tarentaise pour l'organisation d'un ramassage de déchets à l'occasion du World Clean Up Day le 17 septembre. Cela leur a permis de prendre conscience de la problématique des déchets sauvages. Plus de 50 kg de déchets ont été ramassés.

✔ Réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines

Le service, en collaboration avec le service scolaire de la mairie de Bourg Saint Maurice–Les Arcs, a réalisé un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire dans l'ensemble des écoles de la commune. Ce projet consistait à réaliser une pesée du gaspillage en salle et en cuisine pendant une semaine dans chaque cantine, et à sensibiliser les enfants par le biais de jeux et animations. A l'issue de ce projet, le service a rendu une série de préconisations dans l'optique de réduire ce gaspillage.

✔ Ateliers zéro déchet avec le RPE

Plusieurs animations ouvertes aux assistant.e.s maternel.le.s et aux enfants ont ainsi été réalisées afin de sensibiliser ce public sur la question (récupération de matériaux pour faire des jouets, fabrication de lingettes lavables).

L'accompagnement des professionnels (formations et diagnostics)

L'équipe du service réduction et tri des déchets a accompagné plusieurs structures en 2021, pour améliorer leurs performances de tri en interne.

- **Tignes Développement et Val d'Isère Tourisme** ont sollicité le service afin d'effectuer un diagnostic de la production de déchets en interne. Un rapport faisant état de la production de déchets et proposant une série de préconisations leur a été remis. A la suite de cela, les agents volontaires ont pu bénéficier d'une formation sur la gestion de déchets et les consignes de tri au niveau local.
- Les **pompiers de la caserne de Bourg Saint Maurice** ont également été formés aux consignes de tri.

Le service a également poursuivi son travail de sensibilisation des hébergeurs et des vacanciers grâce à la distribution de sacs de tri en kraft et de mémos sur les consignes de tri.

Le compostage

En 2021, **six nouveaux sites de compostage partagé** ont été installés sur le territoire :

- Résidence le Replatet sur la route des Arcs
- Résidence le Ruitor à Arc 1800
- Copropriété l'Avenue du Stade à Bourg Saint Maurice
- Dans les jardins partagés « Salade, Tomate, Oignon » et « Cocottes au Potager » sur la commune de Bourg Saint Maurice.
- EHPAD à Bourg Saint Maurice

A ce jour, une trentaine de sites de compostage partagé sont actifs et suivis par la CCHT sur le territoire. Le chantier d'insertion, Tarentaise Vanoise Insertion, en assure l'entretien avec l'animatrice référente, 2 fois / an.

Enfin, en raison d'une forte demande de la population, en 2021 la Communauté de Communes a décidé de proposer à nouveau la **vente de composteurs individuels à tarifs préférentiels**.

Les partenariats

Le service réduction et tri des déchets de la CCHT est de plus en plus sollicité par les habitants et associations du territoire ; signe d'une prise de conscience grandissante pour la problématique des déchets.

En 2021, un partenariat a été établi avec l'association **Coup de Pouce** de Bourg Saint Maurice. Ce partenariat s'est concrétisé par la mise en place d'atelier zéro déchet et par le prêt des différents volets de l'exposition « Objectif zéro déchet ».

Le service a également poursuivi son partenariat avec **la Maison d'Emilien (médiathèque de Séez)** en proposant plusieurs volets de sensibilisation sur la réduction des déchets (gaspillage alimentaire, éco consommation, surconsommation des textiles, des emballages plastique). Cette sensibilisation a été réalisée par le biais de vitrines à thème, de panneaux d'exposition et d'ateliers pratiques (tables rondes, vélo smoothie, troc de vêtements).

Un travail de réflexion sur le développement du compostage a également été entamé avec l'association **« Participer aux projets de Séez ».**

Les événements

Les animatrices ont sensibilisé touristes et habitants lors de nombreux événements :

- Echangeons ça pousse (Séez - 22 mai)
- Séez Clean Day (Séez - 5 juin)
- Stop Waste Tour (Les Arcs - 19 juin)
- Foire Avaline, à Val d'Isère (7 et 8 août)
- Journée de l'environnement (Val d'Isère - 20 juillet)
- Echos Days (Tignes - 6 août)
- Tour de l'Avenir (Séez, col du PSB - 22 août)
- Salon de l'agriculture (Bourg Saint Maurice, 23 août)
- Chouchoute ta montagne (Tignes - 25 août)
- Eco Fête (Centron en partenariat avec les autres collectivités de Tarentaise - 18 septembre).

Lors de ces événements, elles proposaient aux visiteurs de participer à des jeux et des ateliers pour s'informer sur la réduction et le tri des déchets.

Bon à savoir :
Le service assure également le prêt de totems de tri, et de gobelets pour les organisateurs d'événements.

Zoom
Projet d'étude de faisabilité pour la mise en place d'une recyclerie en Tarentaise

Enfin, le service réduction et tri des déchets a travaillé en collaboration avec les communautés de communes de Tarentaise dans le cadre d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'une recyclerie en Tarentaise. Les enjeux étaient multiples : trouver un lieu potentiel pour accueillir ce type de structure, vérifier l'intérêt de la population à l'égard de ce mode de consommation, sonder les acteurs existants du réemploi, étudier les gisements de déchets potentiellement réutilisables. Les élus en charge de la thématique « déchets » de chaque communauté de communes ont été conviés à différentes visites de terrain et ont pu assister au rendu de l'étude.

BUDGET PRINCIPAL

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 20 M€

Les principales ressources de la Communauté de Communes proviennent essentiellement de la fiscalité, notamment la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe d'habitation (sur les résidences secondaires, celle sur les résidences principales tendant à disparaître) et la taxe GEMAPI (taxe liée à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations).

Les recettes liées à la gestion des déchets concernent principalement le rachat de matériaux par les organismes partenaires (cf. pages sur la gestion des déchets) et la vente de tickets de déchèterie.

Les dotations de l'Etat sont majoritairement constituées de la DGF Touristique.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 18 M€

Le plus gros poste de dépenses de fonctionnement concerne la gestion des déchets.

Le budget principal participe au travers de subventions de fonctionnement à l'équilibre des budgets annexes.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 3,7 M€

En 2021, les dépenses d'investissement liées à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations ont principalement concerné les travaux du Canal de l'Isère.
Les travaux du quai de Valezan ont été réalisés avec pour objectif d'optimiser le traitement des déchets.

BUDGET TOURISME HAUTE TARENTAISE INVESTISSEMENT : 2 M€

Les dépenses d'investissement du budget Tourisme sont constituées à 95% des dépenses relatives aux travaux de la piste cyclable entre l'Auberge de Jeunesse à Séez et le pont de la Bonneville à Villaroger.

BUDGET ABATTOIR

- FONCTIONNEMENT : 76 K€
- INVESTISSEMENT : Pas de travaux en 2021, des travaux de mises aux normes prévus en 2022

BUDGET MAISON FUNÉRAIRE

- FONCTIONNEMENT : 10 K€
- INVESTISSEMENT : Pas de dépenses en 2021

BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES

- FONCTIONNEMENT : 1,5 M€

Liste des marchés de travaux et de prestations de services attribués en 2021

- Organisation et gestion d'un Accueil de Loisirs à Bourg Saint Maurice
- Organisation et gestion d'un Accueil de Loisirs à Val d'Isère
- Aménagement d'un itinéraire cyclable – 4ème tranche
- Fourniture de repas individuels en liaison froide pour le service de portage de repas
- Constitution du dossier d'autorisation du système d'endiguement du Saint-Pantaléon sur la commune de Bourg Saint Maurice
- Etude de définition d'un programme d'actions pour lutter contre la déstabilisation des torrents du versant Ubac des Arcs sur la commune de Bourg Saint Maurice

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise a pour objectif constant de veiller au respect des règles régissant la commande publique.

POUR EN SAVOIR PLUS

Communauté de Communes de Haute Tarentaise
8, rue Saint Pierre - BP n°1
73707 SÉEZ cedex
04.79.41.01.63 - accueil@hautetarentaise.fr
www.hautetarentaise.fr

HAUTE TARENTAISE
Communauté de Communes